49e ANNÉE. — N° 17.338
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et Limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies	9 »	17f	32f
Etranger	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — numéro 10 c.

MERCREDI 17 DECEMBRE 1919
QUATRE-TEMPS
SOLEIL : lever 7h35 ; coucher 4h21
LUNE : N. L. le 22 ; P. Q. le 30

POUR CEUX QUI SOUFFRENT

Criminelle incurie

Il y a deux semaines que je remets de jour en jour pour écrire cet article, toujours empêché par une correspondance invraisemblable, dépassant de beaucoup le travail que je puis fournir en y donnant tout mon temps et dont je dirai un mot tout à l'heure.

Les tristes hôtes d'un hôpital plus triste encore, dont je veux parler aujourd'hui, attendent cependant, pour que cesse un état de choses déplorable, que je dise ici l'abominable abandon dans lequel on les laisse sombrer; ils s'étonnent certainement d'un silence que je ne garderai pas plus longtemps.

J'ai voulu, après le 16 novembre, que mes premières visites fussent pour ceux qui souffrent et je suis allé dans quelques hôpitaux serrer la main des blessés ou des malades de guerre qui s'y trouvent encore; c'est là d'ailleurs que j'ai rencontré ces « militaires à perpétuité » dont j'ai parlé dans mon dernier article.

Par une après-midi pluvieuse entre toutes et choisie à dessein, car il faut se méfier du soleil qui embellit les plus tristes choses, je me suis rendu à l'hôpital sanitaire du Béquet réservé aux tuberculeux de la guerre, dans la banlieue de Bordeaux.

De ce que j'y ai vu mon cœur est encore serré !

Des malheureux, de pitoyables malades, jeunes hommes jadis pleins de santé et qui se sont sacrifiés pour la patrie, végètent et souffrent dans un milieu où tout semble réuni pour contaminer ceux qui ne sont pas encore trop gravement atteints.

Des hangars, élevés jadis pour permettre aux malades de venir se reposer sur des chaises longues et de fuir, pendant le jour, les dortoirs où ils devraient séjourner le moins possible, n'abritent plus que des chaises et des fauteuils démolis, mêlés à quelques matelas et qui, jetés les uns sur les autres, forment un tas sur lequel le toit laisse filtrer la pluie.

Sous l'un de ces hangars, j'ai rencontré trois jeunes malades qui, résolus à faire « quand même » leur cure d'air, s'étaient groupés dans un coin où il ne pleuvait pas.

Tout heureux de recevoir une visite, par ce temps affreux si propice au « cafard », ils voulurent me faire les honneurs de la salle dite « de réunion »; il y pleuvait, le plancher était inondé; impossible d'y rester.

Je gagnai alors les baraquements où, faute de toute autre installation convenable, les malades sont condamnés, en ces tristes mois d'hiver, à passer toutes les heures du jour et de la nuit.

Rien ne ressemble moins à une salle d'hôpital pour tuberculeux et plus à une « chambrée » mal tenue, que ces dortoirs, dont le plancher est souillé par le va et vient de tous ceux qui y apportent la poussière ou la boue du dehors.

Ils sont là, une vingtaine de malades par salle, les uns couchés et brûlés par la fièvre, les autres debout, vivant dans une promiscuité continuelle, dont nulle mesure d'hygiène d'aucune sorte ne vient combattre le danger; des seaux non vidés en témoignent.

Les chambres d'un grand bâtiment en maçonnerie, réservées aux malades les plus gravement atteints, n'ont rien à envier aux dortoirs des baraquements, sous le rapport de la malpropreté et du manque d'hygiène.

J'ai vu des crachoirs à demi pleins dans les cabinets et quels cabinets !

Détail affreux, dont il faut bien que je parle : les crachats de ces malheureux, qui devraient être brûlés, sont jetés, je les ai vus, car j'ai voulu tout voir, sont jetés, depuis des mois, dans un four jadis bâti pour les incinérer et qui, en ruine aujourd'hui, n'est plus qu'un horrible récipient débordant de toutes parts, qu'un monstrueux foyer de contamination.

Autre détail, macabre celui-ci, cruel et caractérisant l'indifférence féroce, si je puis allier ces deux mots, de ceux qui doivent savoir cependant qu'un corps ne guérit pas qui porte en lui une âme désespérée : au beau milieu du camp formé par les baraques, et, bien en vue, une cinquantaine de croix de bois et de planchettes pour épitaphes, toutes fraîchement peintes et n'attendant plus qu'un nom à y inscrire, sont étalées au regard des malades; chacun peut venir choisir la sienne !

Voilà ce que j'ai vu ! et je jure, non seulement que je n'exagère rien, mais que ma description ne donne qu'une idée atténuée du délabrement de toutes choses dans ce camp de mortelle tristesse.

J'ai voulu, avant de prévenir le sous-secrétaire d'Etat au service de santé, saisir l'opinion publique, car il y a des sanctions à prendre, à tous les échelons de la hiérarchie, *même les plus élevés* (1), et, sous son contrôle, je pense qu'on ne s'y dérobera pas. J'estime aussi que c'est là un moyen d'obtenir rapidement l'amélioration du sort de nos camarades si éprouvés par la maladie.

Je les ai quittés, il y a quelques jours, avec des larmes dans les yeux et de l'indignation plein de cœur, puissé-je, au moins, avec le réconfort moral de mon affection, leur apporter, en prenant leur défense, le bien-être matériel, indispensable au retour de leur santé qu'ils ont si généreusement sacrifiée pour le salut de la patrie.

Colonel PICOT,
député de la Gironde.

A mes correspondants

Mes chers Amis,

Je vous dois des explications, car si nombre d'entre vous ont reçu et reçoivent les réponses que je fais à leurs lettres, il en est beaucoup aussi auxquels il m'a été et il me sera, d'ici quelque temps encore, impossible de répondre, malgré les journées presque entières et une partie de mes nuits que j'y emploie.

Ne croyez pas, pour cela, que je ne m'occupe pas des affaires qui me sont soumises; souvent, pour ne pas écrire deux lettres au lieu d'une, je fais la démarche demandée, et l'intéressé est peut-être étonné de recevoir satisfaction sans que je l'en ai prévenu; je vous le répète, je n'en ai pas toujours le temps. J'agis souvent ainsi pour activer le paiement des primes.

Certaines questions, comme celle des démobilisés « inconnus » à tous les dépôts auxquels ils écrivent, réclament des solutions générales qui ne peuvent être obtenues que par des décisions ministérielles; avec mes collègues de la Chambre, je me propose de les provoquer.

Je n'oublie pas la question des médailles militaires aux tuberculeux; on leur reconnaît 100 % d'invalidité, ce sont de très grands blessés, ils ont les mêmes droits au point de vue des décorations, que les mutilés.

Je devais ces explications sincères à tous ceux dont la confiance m'honore.

Colonel PICOT.

P.-S. — Reçu d'un Aragonais anonyme 50 fr. pour un tuberculeux.

(1) Je mets à part le personnel subalterne, trop peu nombreux.

Ce que disent les Journaux

NOUS AVONS FAILLI BATTRE L'ALLEMAGNE EN 1914...

Dans l'**Eclair**, M. Georges Bonnamour analyse le rapport de M. Engerand, député, rapporteur de la commission d'enquête sur le bassin de Briey. Dans la déposition du général Belin, sous-chef d'état-major du général Joffre au début de la guerre, nous lisons :

« On n'avait pas méconnu l'importance de Briey, mais on n'en faisait pas l'engagement unique et principal de la bataille. Il y avait quelque chose de plus important : c'était l'armée allemande. C'est contre cet objectif que le général commandant en chef a consacré toutes ses forces, et c'est en vue de l'offensive qu'il avait l'intention de mener et que, d'après ce qu'il escomptait, il avait beaucoup de chance de croire devoir se réaliser, qu'il a monté son plan en conséquence et successivement monté ses deux attaques sur les deux théâtres des opérations qui devaient converger vers le même point, d'abord en Alsace et en Lorraine, et ensuite sur le reste du front, par l'engagement de toutes les forces françaises contre toute l'armée allemande. **Il espérait, à ce moment, non pas la détruire, mais la battre, et il en a été tout près...**

» L'affirmation du général Belin relative à la défaite possible de l'armée allemande dès août 1914 ne se fonde pas sur des vues théoriques; elle s'appuie sur des faits malheureusement trop peu connus encore. Le 24 août, la bataille de Charleroi étant perdue depuis la veille, le général Joffre ordonnait un premier mouvement de repli défensif « appuyé sur nos places fortes et sur les grands obstacles du terrain ». Or, ce même jour, à 8 h. 45 du matin, le général Ruffey, commandant l'armée de Lorraine, télégraphiait au général en chef :

« Le général commandant la 3e armée demande instamment que l'ordre soit donné à l'armée de Lorraine d'employer toutes les forces dont elle peut disposer à produire une action offensive sur la gauche de l'ennemi. »

» A 9 h. 50, le général Belin téléphonait du G. Q. G. la réponse suivante :

« Vous êtes sur place. Je vous laisse le soin de prendre, d'accord avec le général Maunoury, les mesures qui conviennent le mieux à la situation. — Belin. »

» L'armée de Lorraine entrait aussitôt en action, car ses chefs venaient de se procurer par un heureux hasard une des plus extraordinaires chances de victoire que les historiens de cette guerre auront jamais à enregistrer.

» Le 24 août, vers 6 heures du matin, une reconnaissance du 3e hussards, conduite par le maréchal des logis Ronchon, arrêtait une voiture automobile dans la traversée du bois de Bouzonville. Précipitamment, ses voyageurs, deux officiers et le conducteur, se sauvèrent dans les bois. On s'empara des papiers et cartes, et l'on trouva l'ordre de mouvement, pour la journée du 24, de la 33e division d'infanterie allemande.

» Ils attestaient que le commandement allemand ignorait les positions de l'armée de Lorraine, et que peut-être, même, il ne soupçonnait pas son existence. Dans sa hâte de se porter sur Verdun, il avait négligé de s'éclairer sur son flanc gauche, et sur ce flanc gauche, à son insu, se trouvaient établies les trois divisions de réserve de l'armée de Lorraine.

» Ces documents furent remis aussitôt à la division de réserve et reçus par le chef du 3e bureau, le commandant Tanant, aujourd'hui général, qui a fait devant la commission d'enquête un dramatique récit.

» La bataille aussitôt ordonnée, dès reçu le coup de téléphone du général Belin, fut rudement menée, et le 25 août, à 3 heures de l'après-midi, l'ennemi, écrasé, se retirait « en déroute », disait un rapport allemand saisi, laissant entre nos mains des armes et des prisonniers.

» C'était la victoire; il ne s'agissait plus pour nous que de l'exploiter à fond, lorsqu'à 6 heures du soir l'ordre arrivait de se replier en une ou deux étapes sur les positions défensives des Hauts-de-Meuse. En même temps, les divisions de réserve de l'armée de Lorraine, conduites par le général Maunoury, étaient transportées en toute hâte sur l'Ourcq, où elles allaient, par la victoire de la Marne, barrer aux envahisseurs la route de Paris. Mais, en revanche, la possession du bassin de Briey allait permettre à l'Allemagne de changer la forme de la guerre et de la prolonger au delà de toutes les prévisions. »

LE PRIX DU PAIN

Si l'Etat continuait à payer de sa caisse la différence entre le prix auquel il achète la farine et celui auquel il la vend par suite de la hausse des prix à l'étranger et des mauvaises conditions du change, la campagne présente entraînerait une dépense de 3 milliards 640 millions de francs. Le budget de la France d'il y a vingt ans ! On comprend que l'Etat recule épouvanté, et qu'au lieu de demander aux contribuables, sous forme d'impôts, cette somme formidable, il va laisser à chaque consommateur le soin de payer au prix de revient le pain qu'il mange... ou qu'il gaspille :

« Car, ainsi que le dit le **Radical**, il y a gaspillage. Il est établi que, dans certaines régions, il y a bénéfice, vu le bas prix du pain et sa valeur alimentaire, d'en nourrir les volailles, le bétail, de préférence à toute autre denrée. Toutes les exhortations, toutes les patriotiques remontrances des préfets, voire toutes les menaces de poursuites, n'arrivent pas à enrayer d'aussi détestables et coupables pratiques. Le pain va donc subir une sensible augmentation de prix. Inclinons-nous : il n'en saurait être autrement tant que sévira la crise de cherté de vie. Tous ceux qui travaillent, produisent, gagnent largement leur vie, pourront sans trop de peine supporter ce surcroît de dépense. Mais, hélas ! tous les Français n'en sont pas là... Il y a les veuves de guerre et les orphelins; il y a les mutilés. Il y a les vieux travailleurs, les petits retraités, les anciens employés ou domestiques qui, avant les hostilités, s'étaient retirés à la campagne ou dans d'humbles cités provinciales avec une toute petite aisance. La cherté de vie les éprouvait déjà terriblement. Ils consommaient beaucoup de pain, la viande, les œufs et le beurre étant pour eux à peu près inabordables. Que vont-ils devenir avec cette augmentation du prix de leur principal aliment ?... Messieurs les Députés, comme don de joyeux avènement, faites une loi édictant des mesures telles que, tout en sauvegardant leur dignité, tout en ne les assimilant pas aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance, nos vieillards, les veuves, les orphelins et les mutilés de la guerre, les familles nombreuses puissent au moins manger du pain à leur faim... »

La reine d'Espagne est à Paris

La reine Victoria d'Espagne, venant d'Angleterre, accompagnée de son fils, le prince des Asturies, est arrivée par train spécial, à 16 h. 30, à la gare du Nord. La reine a pris place dans une automobile qui l'a conduite à son hôtel.

LA RÉPONSE DE L'ALLEMAGNE

La réponse de l'Allemagne aux alliés ne dépare pas la collection des documents dilatoires du même ordre dont nos adversaires sont prodigues. Sans doute elle paraît céder sur le fond des questions. Il y a eu « malentendu », paraît-il, sur le règlement préalable du renvoi des prisonniers. Le gouvernement allemand veut bien ne pas maintenir ses objections contre la clause finale du protocole, devant les dispositions du Conseil suprême de ne recourir à la coercition que jusqu'au moment où l'état de paix sera rétabli par la mise en vigueur du traité. Sur ces deux points, l'Allemagne cède en se retirant sur de nouvelles positions.

Sur le sabordage de la flotte allemande à Scapa-Flow, la Note essaie d'abord de disculper le commandement allemand. Il y aurait eu là encore un petit « malentendu ». Et le différend aurait pu être soumis à la cour d'arbitrage de La Haye — dont nos agresseurs ont mauvaise grâce à invoquer aussi tard l'autorité. Cependant, « désireux d'écarter promptement tout obstacle au rétablissement de la paix, » le gouvernement allemand se déclare prêt à réparer le dommage... mais pas comme le prévoit le protocole du 1er novembre. L'exécution de ces demandes compromettrait la vie économique du pays, paraît-il. La Note prétend le faire prouver par des experts. Des propositions seront faites, positives et détaillées, sur un autre mode de réparation.

Il est bien évident que cette résistance sournoise est inspirée par le sentiment que les alliés ne parviendront pas à s'entendre. Or, les négociations de Londres viennent à point ruiner les espoirs allemands. M. Clemenceau s'est déclaré pleinement satisfait de son voyage. L'entente entre la France et l'Angleterre est complète dans tous les domaines. Les résultats sérieux obtenus au cours de ces entretiens décisifs pour la paix du monde se traduiront par des dispositions positives, nous en avons l'assurance en haut lieu. Et déjà la preuve nous en est fournie par un fait d'une importance capitale. L'organisme militaire interallié devait disparaître après la ratification de la paix. Or, il sera maintenu et siégera en permanence, sous la direction du maréchal Foch. Enfin le Conseil suprême continuera à siéger à Paris.

Ainsi les alliés sont fortement armés, on nous le fait savoir, pour imposer leur volonté et l'appuyer des sanctions nécessaires. On ne comprendrait pas, dans ces conditions, que l'Allemagne échappât par des discussions toujours renouvelées aux conséquences de ses actes. Elle doit payer le sabordage de Scapa-Flow, comme ses autres dettes. Il ne lui reste qu'à s'exécuter. L'opinion a pleine confiance dans l'énergie des gouvernements alliés. Que l'Allemagne sente sur elle le poids de cette cordiale entente, et elle cèdera. Le jeu des Notes et contre-Notes a assez duré. Le vaincu, qui fut l'agresseur, le barbare et le criminel, doit subir la loi des vainqueurs pour le droit.

L'Allemagne cède sur les points suivants :

Extradition des personnes accusées d'infraction aux lois de la guerre;

Rapatriement des prisonniers selon les termes fixés par le traité;

Exécution des clauses de l'armistice qui restent à réaliser;

Elle accepte de réparer le dommage causé à Scapa-Flow,

mais déclare ne pouvoir livrer le matériel de port réclamé par l'Entente sans ruiner sa vie économique.

Berlin, 15 décembre. — On communique officiellement à la presse le texte de la Note allemande remise ce matin au secrétariat de la Conférence. En voici les passages essentiels :

Le rapatriement des prisonniers

« Le gouvernement allemand tient à dissiper le malentendu d'après lequel, en compensation de l'absence pour le moment des délégués des Etats-Unis dans les commissions prévues par le traité de paix, l'Allemagne réclamerait le droit de voir modifier les dispositions du traité concernant l'extradition des personnes inculpées d'actes contraires aux lois de la guerre et le rapatriement des prisonniers de guerre. Le rapatriement des prisonniers de guerre n'a pas été mentionné à ce propos dans la question de l'extradition. Le gouvernement allemand a fait valoir, avant même la réception de la Note des alliés du 1er novembre, les raisons pour lesquelles il paraîtrait nécessaire d'atténuer les conditions d'exécution du traité. Ces raisons méritent, après comme avant, la prise en considération la plus sérieuse des puissances alliées et associées. Le gouvernement allemand n'a jamais fait dépendre son assentiment concernant la mise en vigueur du traité de paix du règlement préalable de cette question. »

La signature du protocole

La Note allemande traite ensuite de la clause finale du protocole du 1er novembre proposé par les alliés et prend acte des dispositions du conseil suprême de ne « recourir à des mesures de coercition militaires ou autres que jusqu'au moment où l'état de paix serait rétabli par la mise en vigueur du traité, l'accomplissement des obligations prévues par le protocole n'étant plus, à partir de ce moment, garanti par les stipulations générales du traité de paix, ainsi que par les méthodes généralement reconnues par le droit des gens.

» Dans ces conditions, **le gouvernement allemand ne maintient pas les objections faites précédemment concernant le paragraphe final du protocole.** »

Le gouvernement allemand prend acte ensuite de l'intention des alliés de rapatrier les prisonniers de guerre dès le dépôt des ratifications.

Le gouvernement allemand ne soulève pas d'objections contre le contenu du protocole du 1er novembre relatif aux retards dans les livraisons de matériel et les infractions à l'armistice, tout en déclarant qu'ils ne peuvent lui être imputés.

Le sabordage de Scapa-Flow

La Note s'occupe ensuite des sanctions prevues comme conséquences du sabordage de la flotte allemande de Scapa-Flow.

Le gouvernement renonce à répondre d'une façon détaillée à la note séparée que les alliés lui ont adressée à ce sujet. Il se borne à faire les remarques suivantes : « La prétendue contradiction entre le mémoire du 27 novembre et les notes du 28 juin et du 3 septembre n'existe pas en réalité; ces notes ne traitent pas la question de droit. Le mémoire seul examine le côté juridique de l'affaire et réunit les arguments qu'un tribunal d'arbitrage aurait à prendre en considération.

» Par suite d'une traduction inexacte, le sens du passage de la lettre du 9 mai de l'amiral von Trotha, qui a été cité, est complètement altéré. Il résulte de la lecture du texte original de ce passage, ainsi que des phrases qui le précèdent et qui le suivent, qu'il s'agit d'instructions données aux délégués de la marine pour les négociations de Versailles, et non pas, ainsi que le suppose la note des alliés, d'un ordre à l'amiral von Reuter. »

Ce fut une simple erreur...

» Dans l'ordre adressé par l'amiral von Reuter, le 17 juin, aux commandants des bâtiments de guerre, et qui vient d'être publié par l'amirauté britannique, il est dit que l'amiral ne procéderait à la destruction des bâtiments qu'en cas d'une tentative de l'ennemi de s'en emparer sans l'assentiment du gouvernement allemand; mais que les navires, au contraire, devraient être remis à l'adversaire si le gouvernement allemand acceptait les conditions de paix. Cet ordre prouve, une fois de plus, que c'est seulement l'opinion erronée que l'armistice avait cessé et que l'état de guerre régnait à nouveau qui décida l'amiral von Reuter à son acte. Il crut, dans ces conditions, devoir agir d'après l'ordre général qui, en cas de guerre, impose à tout officier de marine le devoir de ne pas laisser tomber son navire entre les mains de l'ennemi. D'ailleurs, le même ordre existe dans les marines britannique et française.

» **Le gouvernement allemand maintient son opinion que le moyen d'arriver à la solution la plus juste du différend aurait été de le soumettre à la cour internationale d'arbitrage à La Haye.** Cette mesure n'aurait aucunement retardé la mise en vigueur du traité de paix, ni la signature d'un protocole modifié en conséquence.

Le dommage sera réparé

» Le gouvernement allemand ne peut que regretter que les alliés aient, au contraire, adopté le point de vue qu'il s'agit dans ce cas de faits de guerre dont le règlement appartient au vainqueur. **Désireux cependant de faire ce qui est en son pouvoir pour écarter tout obstacle à un prompt rétablissement de la paix, le gouvernement allemand se déclare prêt à réparer les dommages causés aux gouvernements alliés et associés par la destruction des bâtiments. Il n'est toutefois pas en état de réaliser cette réparation de la manière prévue par le protocole du 1er novembre,** car il résulte d'un examen consciencieux que l'exécution des demandes formulées dans le protocole compromettrait irréparablement la vie économique de l'Allemagne et achèverait de rendre inexécutables les autres obligations énormes que le traité impose à l'Allemagne. Les alliés ne voudront pas exiger du gouvernement allemand cette obligation nouvelle.

» D'après le contenu de la note du 8 décembre, ils sont eux-mêmes décidés à ne pas causer un préjudice néfaste aux intérêts vitaux de la vie économique allemande. Ils se sont déclarés prêts à examiner cette question dès que l'état du matériel de port allemand leur aura été transmis. Le gouvernement allemand désire dès maintenant remettre aux alliés ces données et les autres données nécessaires qui feront voir dans quelle mesure l'exécution des demandes formulées porterait atteinte à la puissance économique de l'Allemagne. Il a chargé une commission d'experts de mettre ces données sous les yeux des représentants des puissances alliées et associées et de leur fournir les explications voulues en même temps. **Il formulera des propositions positives et détaillées sur un mode de réparations qui, bien que constituant un nouveau et lourd fardeau pour l'Allemagne dans sa situation actuelle, ne soit pas incompatible avec ses intérêts vitaux.** »

Après s'être ainsi déclaré prêt en principe à une réparation pour la destruction des navires en question, le gouvernement allemand croit pouvoir s'attendre à ce que les équipages retenus jusqu'à présent soient rapatriés sans délai. Le gouvernement allemand espère que par la voie indiquée on parviendra à procéder immédiatement à la signature du protocole, ainsi qu'à la mise en vigueur du traité, et à ramener enfin la paix si ardemment désirée par le peuple allemand et le monde entier.

M. Renner chez M. Clemenceau

Paris, 15 décembre. — M. Clemenceau a donné audience à M. Renner, chancelier d'Autriche.

LE CONSEIL SUPRÊME examine la Note allemande

IL EN APPROUVE LE TON CONCILIANT ET FERA UNE REPONSE

Paris, 16 décembre. — Le Conseil suprême des alliés s'est réuni ce matin sous la présidence de M. Clemenceau, dans son cabinet, rue Franklin. Le Conseil a examiné d'abord la réponse allemande à la Note des alliées de lundi dernier. Il a été décidé qu'une réunion entre les experts alliés et allemands aurait lieu cette après-midi pour discuter la partie de la Note concernant les réparations réclamées à la suite du sabordage de la flotte de Scapa-Flow. L'amiral Levavasseur représentera la France dans cette commission. Certaines parties de la Note allemande ont été également renvoyées pour examen au comité juridique.

Dans l'ensemble, les représentants alliés en ont approuvé le ton conciliant. Une réponse sera préparée et remise à la délégation allemande, vraisemblablement vers la fin de la semaine.

LA QUESTION DU VORARLBERG

Le conseil a examiné ensuite une question posée par la délégation autrichienne relativement au Vorarlberg, qui désirait abandonner la souveraineté autrichienne. Les représentants alliés ont été d'accord sur la nécessité de faciliter le maintien sous la souveraineté autrichienne de toutes les parties de la nouvelle République.

LES SECOURS A L'AUTRICHE AFFAMEE

Le chancelier Renner a lu ensuite un long exposé sur la situation tragique des habitants d'Autriche, qui sont exposés à se voir complètement privés de vivres à bref délai; les rations disponibles ne devant pas permettre d'assurer le ravitaillement au delà du 21 janvier. Le Conseil a examiné les moyens de porter remède à cet état de choses.

Il a décidé de faire parvenir en Autriche 30,000 tonnes de blé, qui sont actuellement à Trieste. Le concours financier des Etats-Unis a été reconnu indispensable pour faciliter le ravitaillement de l'Autriche. Des mesures ont été envisagées pour améliorer la situation financière de ce pays. En terminant, le chancelier Renner a déclaré que son pays ne sollicitait pas des alliés un concours qui lui permette de vivre temporairement, mais plutôt l'élaboration d'un programme général de ravitaillement s'étendant sur dix à douze mois, programme qui permettrait au peuple autrichien de se remettre au travail, de relever ses industries et de payer ses dettes.

Le chancelier Renner a ajouté que l'Autriche était prête à renouer des relations confiantes avec ses voisins Yougo-Slaves et Tchéco-Slovaques, et qu'il s'emploierait personnellement bientôt à ce rétablissement.

Le Conseil tiendra de nouveau séance demain matin au domicile de M. Clemenceau.

APRÈS LES ENTRETIENS DE LONDRES

M. Lloyd George annonce qu'un emprunt français va être émis en Angleterre

Londres, 15 décembre. — M. Lloyd George a déclaré ce soir à la Chambre des communes que les questions importantes discutées jeudi, vendredi et samedi derniers par les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, des Etats-Unis et du Japon, englobaient la conclusion de la paix avec la Turquie et la Hongrie, la situation dans l'Adriatique, la ratification des traités déjà conclus, l'exécution de leurs clauses.

La situation économique et financière fut longuement étudiée, et afin de remédier aux fluctuations du change préjudiciables aux intérêts de la Grande-Bretagne et de la France, le gouvernement anglais a donné son consentement à l'émission d'un emprunt français en Angleterre. La date, le montant et les conditions de cet emprunt seront fixés d'un commun accord.

La question russe fit également l'objet d'un long débat. Les alliés se trouvèrent en complet accord sur cette question comme sur toutes les autres. Il fut décidé que la conférence se réunirait de nouveau à une date très rapprochée en vue de délibérer sur les propositions de paix avec la Turquie et de régler définitivement toutes les difficultés ayant surgi dans l'Adriatique.

Un débat sur la conférence aura lieu à la Chambre des communes avant l'ajournement de Noël.

Les accords économiques et financiers

Paris, 16 décembre. — La présidence du conseil communique au sujet des accords économiques et financiers intervenus à Londres la note suivante, qui confirme les déclarations faites par M. Lloyd George à la Chambre des communes : :

« Une conférence a eu lieu relativement au fonctionnement de la commission des réparations, et a montré l'identité de vues des deux gouvernements. La situation économique et financière a été examinée en détail. En vue de remédier à la baisse du change, préjudiciable aux deux nations, le gouvernement britannique a accepté l'émission d'un emprunt français en Angleterre. La date, le montant et les modalités en seront fixés d'accord entre les deux gouvernements. Enfin, il a été décidé que le système de licences pour l'exportation de charbons serait provisoirement prolongé de quelques jours pour permettre d'étudier à nouveau la question. »

La santé de M. Clemenceau

Paris, 15 décembre. — Le président du conseil, qui avait été radiographié ce matin par le docteur Ledoux-Lebard, a été examiné de nouveau dans la soirée par ses médecins. A l'issue de la consultation, le bulletin de santé suivant a été communiqué :

« La radiographie a montré une fracture de la huitième côte gauche avec très peu de déplacement. Aucune complication.

» Le 15 décembre 1919, 18 h. 30.

» Signé : docteur TUFFIER et LAUBRY. »

Paris, 16 décembre. — L'état de santé du président du conseil est toujours satisfaisant. Il n'a pas été publié de bulletin de santé ce matin.

M. Poincaré chez M. Clemenceau

Paris, 15 décembre. — Le président de la République, accompagné par le général Pénelon, secrétaire général militaire de la présidence, est allé cette après-midi à seize heures, rue Franklin, rendre visite à M. Clemenceau, président du conseil. Il s'est longuement entretenu avec lui.

LA QUESTION DE FIUME

Un accord de d'Annunzio avec M. Nitti

Trieste, le 15 décembre. — M. Pedrozzi, chef du bureau de presse de d'Annunzio, annonce qu'un accord a été signé entre d'Annunzio et le premier ministre, M. Nitti, pour la solution des questions de Fiume et de l'Adriatique. Aux termes de cet accord, l'Italie aura sur Fiume la pleine souveraneté et les stipulations du pacte de Londres seront mises en vigueur.

« C'est à nous enfin qu'en revient la gloire, ajoute M. Pedrozzi. Il n'y a plus rien à faire que de transmettre formellement au général Badoglio, qui représente l'armée italienne, les pouvoirs que détient d'Annunzio à Fiume. On garantit qu'il sera fait droit à toutes les réclamations de d'Annunzio, dont l'œuvre peut maintenant être considérée comme terminée.

» Aux termes de l'accord, toutes les troupes de d'Annunzio reprendront leur place dans l'armée régulière, en conservant leurs grades et leurs décorations, et on les accueillera comme des héros. L'accord est signé avec de nombreuses garanties pour sa mise à exécution. Nous obtenons tout ce que nous demandions. On fixera mardi la date du transfert, et d'Annunzio lancera une proclamation pour annoncer le succès final de son entreprise. »

Les relations de l'Italie avec la Russie

Rome, 14 décembre. — Au cours de la séance d'hier à la Chambre, le groupe de députés anciens combattants a présenté un ordre du jour exprimant le vœu que le gouvernement prépare, dans les conseils de l'Entente, l'abandon de toute intervention dans les affaires intérieures de la Russie, la fin du blocus et la reprise des relations diplomatiques et commerciales avec tous les gouvernements de fait constitués à la suite de l'effritement de l'empire des tsars.

M. Nitti, prenant acte de ces déclarations, a dit : « Le gouvernement accepte l'ordre du jour comme une simple recommandation. »

Banquet du bloc national républicain

Paris, 16 décembre. — A la salle Wagram, le bloc national républicain a fêté hier soir ses élus. M. Adolphe Carnot présidait. Au dessert, parmi les bravos, M. Adolphe Carnot prononça un discours applaudi.

Le discours de M. Barrès fut particulièrement acclamé. M. Bonnet, président de la Fédération radicale et radicale-socialiste de la France montra, attentivement écouté, comment pour lui la victoire du bloc national républicain marquait le triomphe de la République organisée et pacifique. M. Alfred Capus parla au nom de la presse qui contribua au succès du bloc.

D'autres discours furent prononcés par MM. Xavier de la Rochefourauld, représentant de l'Action libérale populaire; Albert Orry, représentant le parti socialiste national; Soulier, député de la Seine, représentant la Ligue d'action morale et sociale; Probus, président de l'Association nationale pour l'organisation de la démocratie; Billet, représentant de l'Union des intérêts économiques; Ernest Denis, représentant de la Ligue civique; de Goïtissolo, représentant de la IVe République; le colonel Fabry, député de la Seine, au nom des combattants; Charles Deloncle, sénateur de la Seine; Phibout, député de la Seine, au nom des républicains démocrates et des députés de la banlieue; Marc Sangnier, député de la Seine, au nom de la jeune République et des députés du 3e secteur de Paris; Marcel Habert, député de la Seine, au nom des députés du 1er secteur de Paris.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

La Chine exige du Japon des excuses pour les incidents de Fou Tchéou et Formose

Pékin, 16 décembre. — Le gouvernement chinois a envoyé au gouvernement de Tokio une Note pour protester contre les émeutes récentes qui ont éclaté à Fou-Tchéou, et contre l'envoi d'un navire de guerre japonais dans ce port. La Chine demande également au Japon de rappeler le consul japonais de Fou-Tchéou. Elle réclame encore des excuses pour les troubles qui ont éclaté à Formose, dont la population, en grande majorité chinoise, est placée sous le protectorat du Japon. Le gouvernement chinois, rappelant certaines bagarres qui éclatèrent dans l'île entre Japonais, et qui coûtèrent la vie à plusieurs étudiants, demande que les fauteurs de troubles soient punis et que les victimes des familles soient indemnisées. Il réclame également un décret interdisant aux Japonais de faire le trafic des armes. Enfin, revenant sur les troubles de Corée, il demande, pour terminer, la punition du chef de police japonais de Fou-Tchéou.

Comme les autorités japonaises, de leur côté, s'étaient déjà appliquées à démontrer que les troubles en question étaient entièrement imputables aux étudiants chinois, qui avaient organisé le boycottage des marchandises japonaises, on déclare à Tokio que le gouvernement japonais ne fera vraisemblablement pas droits aux exigences de la Chine.

EN ANGLETERRE

Les négociations avec Litvinoff

Londres, 16 décembre. — L'agence Reuter croit savoir que le gouvernement anglais estime que les conditions formulées par Litvinoff au nom des bolcheviks pour l'échange des prisonniers sont tout à fait excessives. C'est ainsi qu'aucun officier ne serait échangé et que certains Russes, qui ne se trouvent pas sous la juridiction anglaise, devraient être rendus au gouvernement des Soviets. Il y a également une grande disproportion entre le nombre de Russes qui doivent être libérés et celui des Anglais. Malgré cela, les négociations se poursuivent toujours.

La puissance militaire des bolcheviks

Londres, 16 décembre. — M. Winston Churchill, ministre de la guerre, au cours d'une discussion à la Chambre des communes sur l'intervention en Russie, a déclaré que si les bolcheviks voulaient faire la paix, ils devaient la faire avec ceux avec lesquels ils sont en guerre, notamment avec les forces de Denikine et celles de l'amiral Koltchak. « Pendant toute la durée de cette année, a-t-il ajouté, les forces bolchevistes ont été maintenues par les opérations de l'amiral Koltchak et du général Denikine. Il est possible que les armées de ces deux généraux viennent à être détruites, et en conséquence toute la puissance militaire des bolcheviks serait disponible pour attaquer les Etats baltes, la Pologne ou la Finlande. Les bolcheviks pourraient aussi, au contraire, pousser par la Perse jusqu'à la frontière de l'Inde. Si cela arrivait, on comprendrait alors cette vérité irréfutable que nous ne nous sommes pas battus pour Koltchak ou pour Denikine, mais bien pour nous-mêmes. »

EN BELGIQUE

Les financiers belges reviennent optimistes d'Amérique

Bruxelles, 16 décembre. — Les délégués de la mission belge représentant le monde des finances et des affaires, rentrant d'Amérique, rapportent la conviction que toutes les mesures seront prises aux Etats-Unis pour arriver à consentir à l'Europe les crédits à long terme dont elle a besoin dans son œuvre de relèvement économique.

Les Belges renoncent définitivement à la neutralité

Bruxelles, 16 décembre. — L'« Indépendance belge », parlant des nouvelles annonçant que l'Angleterre et la France seraient convoquées à signer un traité de garantie, qui assure notamment la neutralité de la Belgique, dit que la Belgique a solennellement renoncé à sa neutralité et qu'elle n'en veut plus. L'« Indépendance belge » ajoute que le gouvernement belge n'entend en aucun cas accepter de retourner à l'état de neutralité, et qu'il est probable que M. Delacroix le fera entendre dans la déclaration qu'il doit faire au Parlement.

Les succès bolchevistes mettent en situation critique l'armée de Denikine

Londres, 16 décembre. — Un communiqué officiel du sud de la Russie confirme la prise de Karkoff, Voltava et Bodicheff par les bolcheviks. Les forces de Petlioura, réduites à 4,000 hommes, se trouvent au nord-ouest de Jitomir. Petlioura lui-même s'est sauvé en Pologne. L'armée des volontaires a fait 3,000 prisonniers et s'est emparée de deux trains blindés au cours de la prise d'Ekaterinoslaw.

Odessa, 16 décembre. — La situation de Denikine, malgré ses succès antérieurs, paraît, à l'heure actuelle, extrêmement difficile, sinon critique. Les troupes désertent en masse, et l'armée des volontaires subit une violente poussée de la part des bolcheviks. La lutte serait acharnée sous les murs de Tzaritzin, et Kharkov serait déjà tombé entre les mains des rouges.

Les bolcheviks ont, d'autre part, pris Dryjevka, Aleksandrov et s'approchent de Ratynie. Les milieux russes sont d'avis qu'une défaite de Denikine pourrait compromettre gravement toute l'action de la Russie antibolcheviste, et qu'il est plus que jamais nécessaire de permettre au facteur antibolcheviste de jouer le rôle qui lui convient et de soustraire l'Europe orientale au danger grandissant du bolchevisme.

EN ALLEMAGNE

La mode à Berlin

Bâle, 16 décembre. — Le 9 novembre 1920, aura lieu à Berlin la quatrième semaine de la mode. La note publiée à ce sujet annonce que cette « Semaine » fournira aux acheteurs du monde entier l'occasion d'apprécier les produits de l'industrie couturière

RESULTATS des élections cantonales

STATISTIQUE

Paris, 15 décembre, 16 heures. — Sont élus :

Conservateurs et membres de l'action libérale, 256.

Républicains progressistes et républicains de gauche, 760.

Radicaux, radicaux socialistes, républicains socialistes, 753; socialistes unifiés, 95.

Ballottages, 167. Total, 2,031.

Gains et pertes : Conservateurs et membres de l'action libérale : gains, 44; pertes, 54.

Républicains progressistes et républicains de gauche : gains, 170; pertes, 69.

Radicaux et radicaux socialistes, républicains socialistes : gains, 62; pertes, 164.

Socialistes unifiés : gains, 24; pertes, 13. Total, 300.

En ce qui concerne les membres du Parlement, sont élus :

Conservateurs et membres de l'action libérale : 9 sénateurs, 32 députés.

Républicains progressistes et républicains de gauche : 26 sénateurs, 82 députés.

Radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes : 45 sénateurs, 81 députés.

Socialistes unifiés, 14 députés.

Soit au total 80 sénateurs et 209 députés.

Sont en ballottage : Conservateurs, 1 député; républicains progressistes et républicains de gauche : 2 sénateurs, 5 députés; radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes : 5 sénateurs, 4 députés; socialistes unifiés : 6 députés.

Sont battus : Conservateurs et membres de l'action libérale : 1 sénateur, 1 député; républicains progressistes et républicains de gauche : 1 sénateur, 7 députés; radicaux, radicaux socialistes et républicains socialistes : 7 sénateurs, 5 députés; socialistes unifiés : 2 députés.

Paris, 15 décembre, 16 h. 30. (Communication du ministère de l'intérieur). — Premier tour : conseillers élus, 799; conseillers en ballottage, 85. Total, 884.

Sont élus : Conservateurs, 76 (anciens, 53; nouveaux, 23); progressistes, 100 (anciens, 49; nouveaux, 51); républicains de gauche, 230 (anciens, 129; nouveaux, 101); radicaux, 329 (anciens, 198; nouveaux, 131) républicains socialistes, 44 (anciens, 26; nouveaux, 18); socialistes unifiés, 20 (anciens, 16; nouveaux, 4). Total, 799 (anciens, 471; nouveaux, 328).

Dans la Gironde

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

Le scrutin de ballottage du 21 décembre

DANS LES 2e ET 3e CANTONS

Dans les deuxième et troisième cantons, le scrutin de dimanche dernier donne lieu à un ballottage, en accordant un avantage marqué à M. Glottin et à M. le docteur Doumeng.

En présence de cette situation, les candidats que nous avons soutenus au premier tour : MM. Laparra et Périé, se retirent de la lutte, fidèles en cela au pacte d'union accepté par tous les candidats présentés sur notre liste.

La situation est ainsi bien nette dans ces deux cantons, où nos deux candidats deviennent pour le scrutin de ballottage : MM. Glottin et Doumeng.

C'est du reste avec la plus grande satisfaction que nous sommes amenés à soutenir ces deux candidats désignés par le suffrage universel et dont les programmes n'étaient pas sensiblement différents de ceux de MM. Laparra et Périé.

Notre attitude est en cela conforme aux principes d'union entre tous les républicains qui ont déjà si brillamment triomphé, et qui s'affirmeront à nouveau, dimanche prochain, sur les noms des deux excellents candidats du parti républicain, MM. Glottin et le docteur Doumeng.

TROISIEME CANTON

REMERCIEMENTS

Voici la lettre de remerciments que M. le docteur Doumeng adresse aux électeurs :

« Chers Concitoyens,

» Je remercie bien sincèrement les 1,416 électeurs qui, dimanche dernier, m'ont accordé leurs suffrages.

» Vous avez eu confiance en moi, vous avez eu confiance en ma parole. Merci. Cette parole, je suis homme à la tenir.

» En votant pour moi, vous avez, une fois de plus, manifesté votre volonté de voir régner en France et dans la Gironde une politique d'union et de paix.

» Si dimanche prochain 21 décembre je suis l'élu du troisième canton, vous pourrez tous compter sur mon entier dévouement.

» Vive la France ! Vive la République ! Vive le troisième canton !

» Docteur G. DOUMENG, médecin-major aux armées, blessé de guerre, candidat d'union républicaine nationale. »

— M. Darizcuren, réélu conseiller d'arrondissement, adresse à ses électeurs la lettre suivante :

« Mes chers Concitoyens,

» Merci d'avoir fait triompher sur mon nom, pour la cinquième fois, une politique de travail, de concorde et de liberté.

» Comme par le passé, comptez sur moi.

» Dimanche prochain, il vous reste à faire triompher encore la même politique, sur le nom de mon ami M. le docteur Doumeng.

» A ce devoir, vous ne faillirez pas !

» Vive la France ! Vive la République ! Vive le troisième canton !

» Georges DARIZCUREN,
» Conseiller d'arrondissement. »

QUATRIEME CANTON

L'élection au Conseil général

En raison de la rédaction des procès-verbaux de l'élection au Conseil général dans le 4e canton de Bordeaux, on a dû décider qu'il y a ballottage, quoique, en réalité, M. Boyer ait obtenu la majorité absolue.

Il y aura donc un second tour de scrutin dimanche prochain dans ce canton. La confirmation des votes du 14 courant et l'élection de M. Boyer sont certaines.

SIXIEME CANTON (Bordeaux-Bègles)

Candidatures Pradet et Laplagne

UNION DES COMITES REPUBLICAINS DU SIXIEME CANTON

Appel du Comité

Chers Concitoyens,

Nous vous remercions bien sincèrement de l'imposante majorité que vous avez donnée dimanche dernier à nos candidats. La victoire est dès maintenant assurée. Vous la compléterez dimanche prochain en la rendant plus éclatante encore; c'est en toute confiance que nous vous adressons cet appel.

Nos amis, trop nombreux, qui par leur abstention ont rendu un second tour nécessaire feront bloc au ballottage sur les noms de **Gaston Pradet** pour le Conseil général et **Jean Laplagne** pour le Conseil d'arrondissement.

Vous aurez tous à cœur de confirmer catégoriquement votre premier verdict et d'assurer ainsi à notre cher 6e canton (Bordeaux-Bègles) une représentation digne de lui, avec des hommes qui, comme nos candidats, sont aptes et résolus à défendre vos intérêts dans les Assemblées départementales.

Nos adversaires aux abois vont tout tenter pour éviter leur déroute certaine. Ils escomptent votre abstention pour compromettre notre succès d'hier.

Tous vous serez fidèles au rendez-vous ! Nous comptons sur vous pour ce dernier effort. A dimanche, tous aux urnes pour **G. PRADET**, candidat au Conseil général, et **J. LAPLAGNE**, candidat au Conseil d'arrondissement.

Vive Bordeaux-Bègles ! Vive la République !

Pour le Comité :
Le président, PERES, courtier à Bordeaux; les vice-présidents, BOUQUIER, négociant; PAQUET, industriel; RIGATTE, caissier au Midi, P. V.; le secrétaire général, P. GRENOUILLEAU, négociant-industriel.

CANTON D'AUDENGE. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. René Caillier, 259 voix **(élu)**.

CANTON DE BELIN. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Salefran, 1,850 voix **(élu)**.

CANTON DE CASTELNAU. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Gérard Marian, 1,141 voix. Manquent, cinq communes.

CANTON DE PELLEGRUE. — CONSEIL GENERAL (inscrits, 1,518; votants, 837; suffrages exprimés, 720) : M. Duthil, républicain, conseiller sortant, 693 voix **(élu)**.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT (Inscrits, 1,161; votants, 655; suffrages exprimés, 578) : MM. Lagane, 555 voix; Delugat, 14. Manquent les résultats des communes de Saint-Ferme et Cazaugitat.

CANTON DE BOURG-SUR-GIRONDE. — CONSEIL GENERAL : M. le docteur Abadie, républicain, 1,124 voix **(élu)**.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Charlot, 1,348 voix; Servel, 1,243; Augereau, 107; Lulard, 84.

CANTON DE CADILLAC. — CONSEIL GENERAL (Suffrages exprimés, environ 1,650) : M. Capus, député, 1,524 voix **(élu)**.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Baillon, 1,331 voix. Manquent trois communes.

ARRONDISSEMENT DE BLAYE

CANTON DE BLAYE

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Tufreau, 1,869 voix **(élu)**; M. Pauzet, 1,878 voix **(élu)**, républicains de gauche.

CANTON DE SAINT-SAVIN

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Nouhet, 2,073 voix **(élu)**; Arnaudin, 2,214 voix **(élu)**; Latouche, 2,191 voix **(élu)**, tous républicains de gauche.

CANTON DE SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE. — CONSEIL GENERAL : M. Georges Perrault, c. s. rép., 2,334 voix **(élu)**.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Henri Vergez, maire de Marcillac, rép., 2,186 voix **(élu)**; M. Louis Largeteau, maire de Braud, rép., 1,855 voix **(élu)**; M. Louis Ravet, maire de Saint-Caprais, rép., non candidat, 322.

ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

CANTON DE BRANNE. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Brun, cons. sort.

CANTON DE COUTRAS. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Jaubert, cons. sort.

CANTON DE FRONSAC. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Teyssandier, cons. s.

CANTON DE LUSSAC. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Berthomieu.

CANTON DE PUJOLS. — CONSEIL D'ARRONDISSEMENT : M. Coiral, cons. sort.

Tous ces candidats peuvent être considérés comme élus. Ils ont les suffrages nécessaires, mais leur élection n'a pu être proclamée, les résultats de certaines communes manquant encore lundi soir.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Maisons-Lafitte

17 DECEMBRE 1918

Au Sénat, manifestation en l'honneur de l'Alsace et de la Lorraine.

Le maréchal Mackensen est arrêté et interné à Budapest.

L'amiral Canto y Castro est élu président de la République portugaise.

Conseil Municipal de Bordeaux

Séance du lundi 15 décembre 1919

La séance est ouverte à 5 h. 40, sous la présidence de M. Philippart, maire.

La régie du gaz et de l'électricité

Relèvement des prix

Le Conseil municipal de Bordeaux, installé le 10 de ce mois, a inauguré, lundi soir, ses séances de travail par une douloureuse constatation : le déficit considérable existant dans le budget de certains services municipaux et, en particulier, dans celui de la régie du gaz et de l'électricité.

Ainsi que nous l'avons dit, cette régie donne chaque mois une perte de près d'un million.

Le premier devoir qui s'est donc imposé avec une inéluctable urgence à nos édiles a été de rechercher les moyens de ne pas prolonger la situation anormale actuelle, de payer ce qui est dû et de trouver les crédits permettant de poursuivre l'exploitation.

En ces quelques jours qui se sont écoulés depuis son installation, la nouvelle administration a été dan l'obligation d'accomplir un travail considérable. En ce qui concerne la régie du gaz et de l'électricité, M. Lespès, adjoint, a résumé ce labeur en un substantiel rapport qui révèle en toute sincérité la marche de ce service.

Avant de donner la parole à M. Lespès, M. Philippart, qui préside avec beaucoup d'autorité, expose la question. L'état de choses dont nous pâtissons, dit-il en substance, est la résultante des événements qui viennent de se dérouler dans le monde. Il convient d'y faire résolument face et de réclamer de nos concitoyens, en ayant le courage de ne rien leur cacher, les sacrifices nécessaires.... Avant d'entreprendre, en effet, les grands travaux que réclame Bordeaux pour la voirie, l'assistance, les hospices, etc., il faut rétablir l'équilibre dans nos finances. De bonnes finances sont la base de toute bonne administration.... (Applaudissements.)

Dans les déclarations de M. le Maire et dans le rapport de M. Lespès nous relevons les précisions suivantes :

Depuis le 1er juillet 1919, la ville de Bordeaux exploite en régie les services du gaz et de l'électricité.

A la suite d'un arrêt du Conseil d'Etat du 30 mars 1916, « demeuré fâcheusement célèbre sous le nom d'Arrêt du gaz de Bordeaux », la ville a dû autoriser un relèvement de 18 centimes sur le prix du mètre cube du gaz, en vue de permettre la constitution d'un compte d'attente destiné au règlement des indemnités pour charges extra-contractuelles qu'il pourrait être nécessaire de verser à la Compagnie générale d'éclairage.

Ce relèvement, qui parut alors suffisant pour parer aux éventualités du moment, ne l'est plus aujourd'hui, car tout a encore augmenté : salaires, matières premières, etc. Les augmentations de charges sont ainsi établies en chiffres ronds :

Salaires du personnel	F. 6,000,000
Charbons pour le gaz	7,500,000
Matières premières	2,200,000
Charbons pour l'électricité	3,000,000
Total	F. 18,700,000

Actuellement, le déficit est de 14 millions 200,000 francs.

Pour rétablir l'équilibre budgétaire de la régie, il est nécessaire de relever le plus tôt possible les tarifs, d'accroître la clientèle et de pratiquer des économies sur l'exploitation.

LES PRIX DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE

On propose de porter aux limites suivantes les prix du gaz et de l'électricité :

GAZ

De 0 fr. 35 à 0 fr. 60 pour les particuliers;
De 0 fr. 34 à 0 fr. 56 pour les usages industriels;
De 0 fr. 29 à 0 fr. 50 pour le gaz municipal;
De 0 fr. 30 à 0 fr. 55 pour le gaz de l'intercommunale.

La mesure est momentanée. Il ne faut cependant pas perdre de vue que le prix de 0 fr. 60 fixé aujourd'hui pour le gaz fourni aux particuliers a été calculé sur le coût du charbon du mois d'octobre. Si le prix actuel du charbon se maintenait, ce nouveau tarif ne serait certainement pas suffisant.

Les prix des compteurs, de pose des compteurs, des installations sont également élevés.

ELECTRICITE

De 0 fr. 50 à 1 fr. le KWH.

Force motrice, prix maximum de vente :

Petite force motrice (moins de 15 KWH), 0 fr. 75 le KWH.

Moyenne force motrice (de 15 à 60 KWH), 0 fr. 70 le KWH.

Grosse force motrice, traité de gré à gré.

Ces prix sont des maxima. Un barème définitif ,dépendant des conditions d'utilisation et des quantités devant être ultérieurement étudié.

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

NOUVEAU CREDIT DE 6 MILLIONS BONS MUNICIPAUX

Sur les rapports présentés par **M. E. Lavertujon**, adjoint aux finances, des crédits en recette et en dépense de 6 millions sont votés pour la régie du gaz et de l'électricité et un projet de traité avec le Crédit foncier pour la deuxième série des Bons municipaux est approuvé.

COMMISSIONS PERMANENTES

Au début de la séance, le Conseil avait, au scrutin secret, fait les délégations suivantes :

Commission administrative des hospices : MM. le docteur Moure, le docteur Lamarque et Cruse.

Commission administrative du Bureau de bienfaisance : MM. Blanchy, Roussie, Maurel et Josselin.

Commission départementale du travail : MM. Dréan-Chapelle et Maurel.

Conseil sanitaire de la Gironde : M. Fedel.

Conseil de perfectionnement de l'Ecole municipale des beaux-arts; MM. Boubès, Maurel, Calvet et Carrère.

Conseil de perfectionnement de l'Ecole supérieure du commerce et d'industrie : MM. Toulet, Schyler, Buhan, Cruse et Terrière.

Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, section commerciale : MM. Teulières, Lizotte, Fourcade-Prunet et Couleand. — Section industrielle : MM. Marsacq, Commenge, Manaud et Calvet.

Société pour l'extinction de la mendicité : MM. Blanchy et Josselin.

Commission de gestion des Caisses de retraites du personnel de la régie du gaz et de l'électricité : MM. Couleau et Nozière.

Commission administrative de la Caisse de crédit municipal (Mont de Piété) : MM. Galtier et Pradel.

Comité consultatif de la régie du gaz et de l'électricité : MM. le Maire, Joulia, Lespès, Chabrely, Nozière, Dréan-Chapelle, Calvet, et comme consommateur notable, en remplacement de M. Dumas, M. Ch. Gruet.

Conseil de l'école normale de rééducation des mutilés : MM. le docteur Arnozan, Schyler, Galtier et Carrère.

REMERCIEMENTS DE M. GRUET

M. le Maire communique au Conseil une chaleureuse lettre de remerciements de M. Ch. Gruet au Conseil pour l'ordre du jour que cette Assemblée a voté à son adresse.

Après examen de nombreuses autres affaires, notamment : désignation des répartiteurs pour 1920 et présentation de rapports par MM. le docteur Moure, Galtier, Nozière, Chapelle-Dréan, Manaud, Lavertujon, etc., la séance est levée à sept heures et demie.

Clôture de la chasse

La clôture générale de la chasse est fixée au dimanche 4 janvier 1920, au soir, dans tous les départements, à l'exception de ceux d'Alsace et de Lorraine.

Beaux-Arts

Mlle Marthe Bouchon avait fait déjà remarquer ses pastels d'enfants, des têtes fidèlement expressives traitées avec une sûre aisance. Elle joint aujourd'hui à des effigies charmantes dans ce genre, des études de nu d'une exécution forte, sobre et brillante à la fois. A noter les accords entre les chairs, le papier de tenture et les noirs du canapé où est étendu l'un des modèles.

Les amateurs et le grand public apprécieront la grâce savante de ces pages, comme de la petite tête à l'huile, d'un caractère ferme et savoureux.

Conseil supérieur des sapeurs-pompiers

Par arrêté du ministre de l'intérieur, les collèges électoraux pour l'élection des représentants des corps de sapeurs-pompiers communaux au conseil supérieur des sapeurs-pompiers sont convoqués pour le dimanche 25 janvier 1920.

L'heure et la durée des opérations seront fixées par le préfet dans chaque département conformément à l'article 6 du décret du 14 mars 1907.

Dans les collèges électoraux ou aucun candidat n'aurait obtenu la majorité absolue au premier tour il sera procédé à un second tour de scrutin le second dimanche qui suivra le jour de l'insertion des résultats du premier tour au « Journal officiel ».

Académie de médecine

L'Académie de médecine vient de décerner les récompenses suivantes : Mention très honorable (prix Clarens), M. le docteur Stanislas, de Saint-Loubès (Gironde); rappel de médaille d'argent, M. le docteur Ginestous, de Bordeaux.

Lunch de l'Ecole de santé navale et coloniale

Renouant les traditions rompues depuis 1914, l'Ecole de santé navale et coloniale fêtait récemment sa réouverture dans notre ville par un lunch de trois cents couverts. Salut fraternel des nouveaux aux anciens, pacte cordial de la récente promotion avec la promotion partante, la cérémonie fut tout au long touchante de sympathie réciproque, de liesse débordante et de cette gaîté entraînante qui seule appartient à nos étudiants français.

Après de nombreux toasts et intermèdes où la musique et l'imagination heureuses se sont donné libre cours, M. le directeur Bellot, médecin inspecteur général de la marine, qui compte déjà à Bordeaux de si touchantes sympathies, a levé son verre aux vieux comme aux jeunes, à l'Ecole de santé navale et à la coloniale, que son cœur réunit dans une même affection.

Sur un triple ban d'honneur au directeur et aux autorités de l'Ecole, la séance fut levée dans un joyeux tumulte.

Le Livre d'or du lycée de Bordeaux

L'Association des anciens élèves du lycée rappelle qu'elle poursuit la préparation du Livre d'Or. Ont droit d'y figurer, ceux d'entre les camarades ayant appartenu tant au Grand-Lycée qu'aux lycées de Longchamps et de Talence, à une époque quelconque de leur vie scolaire, et ceux d'entre les fonctionnaires et agents de ces trois établissements :

1. Qui ont été tués à l'ennemi ou ont disparu, qui sont morts de leurs blessures, de maladie ou accidentellement en service commandé, ou qui sont morts en captivité.

2. Qui les ont survécus à la guerre et ont heureusement survécu avec ou sans blessures. Le seul fait d'avoir fait campagne, sans avoir obtenu d'avancement notable, ni de citation, ne suffit pas.

Chaque notice individuelle mentionne les nom et prénoms du soldat, l'époque et la durée de son séjour au lycée, sa profession d'avant la guerre, l'arme à laquelle il était affecté, son grade au début de la guerre, et son grade à l'armistice, la date et le lieu de sa mort, celles de ses blessures, son âge à son décès, le texte des citations à l'ordre, leur date suivie de la signature de l'officier général ou supérieur de qui elles émanent, enfin l'énumération des distinctions honorifiques obtenues (autant que possible écrire au recto de la feuille et souligner le prénom habituel).

Invitation instante est faite aux camarades et aux familles qui n'ont pas encore fourni les renseignements complets, de réclamer d'urgence un questionnaire soit au secrétariat du lycée, soit au président de l'A, 40, rue de Saint-Genès. Cette réponse ne constitue pour personne l'engagement de souscrire à l'ouvrage.

Nota important. — Le Livre d'Or du lycée n'a rien de commun avec les publications analogues annoncées tant à Paris qu'à Bordeaux sous le titre de Livre d'Or, et émanant d'administrations anonymes qui font appel aux parents des morts et des survivants et à leurs souscriptions. Pour éviter toute confusion, l'A des anciens élèves patronne exclusivement la souscription ouverte pour l'érection, sur la pleuse Initiative de M. le Proviseur, d'un monument aux morts du lycée de Bordeaux.

A la Ligue des chefs de section et des soldats combattants

Dans sa séance du 7 décembre, le comité directeur de la L. C. S. S. C. a pris des décisions importantes :

1. M. le capitaine Tisseyre, député de Saône-et-Loire, ancien secrétaire général des Camarades de combat, est nommé membre du comité directeur de la L. C. S. S. C.

2. M. le lieutenant-colonel Sée, directeur de l'Ecole de Joinville, membre du comité directeur de la L. C. S. S. C.; MM. Paul de Cassagnac et Gounouilhou, députés du Gers; M. Michel Missoffe, secrétaire du Conseil municipal de Paris, sont chargés de créer une commission pour la préparation physique. Ils ont reçu mandat de se mettre en rapport avec MM. Gaston Vidal et Bertrand, députés et dirigeants de grandes associations d'anciens combattants. Les deux cents comités régionaux de la L. C. S. S. C. seront invités à prêter leur concours à ces camarades pour l'organisation de l'entraînement des adolescents, entraînement indispensable si l'on veut diminuer le séjour des recrues à la caserne.

3. Après avoir exprimé ses félicitations enthousiastes à tous les candidats de la L. C. S. S. C. qui vont siéger dans les Assemblées législatives ou municipales, le comité directeur a voté une adresse de remerciments au comité américain qui met à la disposition de la Ligue les moyens de transport nécessaires à l'envoi des colis-surprises réclamés par Binet-Valmer pour les enfants des régions dévastées.

Avis aux chauffeurs

Le commissariat central reçoit de nombreuses protestations au sujet des automobiles circulant en ville à une allure exagérée.

La plupart des accidents sont, en effet, causés par ces véhicules. Il est rappelé que les agents de police chargés du service du roulage ont des ordres formels pour verbaliser contre tous les chauffeurs, tous les conducteurs d'autos qui ne se conformeront pas, au point de vue de la vitesse en ville, aux règlements en vigueur.

Deux accidents

Le manœuvre Louis Sussac, âgé de quarante-trois ans, demeurant à Cenon, avenue Carnot, travaillait aux docks Sursol, quand il fut heurté par une benne remplie de charbon; il tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe droite. On l'a admis à l'hôpital Saint-André.

— Le jeune André Vidal, âgé de douze ans, demeurant avec sa famille 17, rue Dupuch, à Bègles, en voulant monter sur un tramway en marche, cours d'Albret, est tombé sous la remorque dont une roue lui a passé sur le pied gauche; il a eu trois orteils écrasés.

Le jeune blessé a été transporté à l'hospice des Enfants assistés.

Une chute mortelle

Vers quatre heures, lundi soir, Mme Marie Fermaud, âgée de quarante-cinq ans, ménagère, descendait d'un tramway arrêté avenue Thiers, près de la première barrière. Le véhicule se remit en marche au moment où la ménagère se trouvait sur le marchepied. Un choc s'étant produit au démarrage, Mme Fermaud fut projetée à terre. Elle se fractura, en tombant, la colonne vertébrale.

Relevée et portée au bar des Charmilles, la pauvre femme y rendit le dernier soupir peu d'instants après.

Le corps a été remis à la famille, domiciliée 14, chemin de la Grande-Rollande.

Encore le revolver !

Vers minuit, lundi, trois individus menaient grand tapage dans le débit tenu par Mme Loupiau, rue de Galles, 28. Des gardiens de la paix, Testut et Huguet, de service au poste Lambert, furent requis pour expulser les bruyants personnages. Deux d'entre eux gagnèrent le large sans rien dire; le troisième chercha dispute aux agents, leur adressa des sottises, et, comme ils voulaient l'appréhender, l'homme tira sur eux un coup de revolver, puis détala à toutes jambes.

La balle se perdit, fort heureusement. Mais, étant donné que Testut et Huguet ont le signalement de l'agresseur, celui-ci ne tardera pas à être retrouvé.

— Un peu avant dix heures, lundi soir, dans le quartier de la gare du Midi, une jeune femme, Izilda Bion, rencontrait un individu avec lequel elle avait eu, une demi-heure auparavant, une discussion d'ordre particulier. L'homme, sortant un revolver, fit feu sur Izilda, qui ne fut pas atteinte.

Par contre, le projectile blessa au bras et au côté gauche un représentant de commerce, Lucien Slingue, demeurant rue Lombard, 66, qui passait au même moment.

Lucien Slingue a reçu les soins nécessaires à l'hôpital Saint-André; après quoi, il a pu regagner seul son domicile.

Actes de probité

Antoine Descuns, employé au plaçage, demeurant 13, rue Guépin, ayant trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme, s'est empressé de le déposer au bureau des épaves.

— M. Nabouletet, employé à la Compagnie des T. E. O. B., demeurant à Mérignac, rue des Jalles, ayant trouvé un chèque de 130,000 francs, s'est empressé d'aller le déposer à la Banque de France, à Bordeaux.

Ce chèque avait été perdu par un clerc de Me Briquet, notaire.

Me Briquet nous prie de remercier et de féliciter, en son nom, l'honnête employé des trams. A ses félicitations, nous joindrons bien volontiers les nôtres.

C'était un... aigrefin

Sambo Comba, tirailleur sénégalais, se plaignait lundi de souffrir des dents, à un riveur rencontré au hasard d'une promenade. Le riveur lui tint à peu près ce langage : « Je suis chirurgien-dentiste de mon état, diplômé de la Faculté de Paris; je puis te soigner, si tu veux, et à bon compte. »

« Soit ! » dit le Sénégalais; et les deux hommes se mirent d'accord pour le prix. Sambo devait verser, tout de suite, une somme de dix francs. Il opéra le versement fixé.

En possession des dix francs, le riveur voulut prendre la poudre d'escampette, mais, le Sénégalais — ayant compris qu'il avait affaire à un aigrefin — avertit la police, qui a capturé le faux chirurgien-dentiste.

Le suicide du Parc Bordelais

Nous avons signalé que le lieutenant Larrère, du 4e régiment d'artillerie, avait mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver à la tempe droite.

Cet officier, pendant un séjour de deux années à Hanoï, avait contracté de l'anémie cérébrale et il était, en outre, sujet à de fréquents accès de fièvre.

C'est malheureusement dans un de ces accès qu'il se donna la mort.

FOURRURES — EXPOSITION
Vente d'un grand stock de fourrures
HOTEL CONTINENTAL — GRAND RABAIS

Au Palais

L'agresseur de Mme et de M. Piou est écroué au fort du Hâ

Deux gendarmes de la brigade centrale de Paris ont conduit lundi, à Bordeaux, Henri Valetta, l'auteur de la double tentative d'assassinat commise au bateau de Tustal sur Mme et M. Jacques Piou. Henri Valetta a été écroué au fort du Hâ, à la disposition de M. Giraud, juge d'instruction, qui va lui faire subir son premier interrogatoire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président.

ACCAPAREMENT DE MONNAIE DE BILLON

Au cours d'une perquisition effectuée dans un restaurant de la banlieue, des inspecteurs de police découvraient dans une chambre, sous une garde-robe, un panier contenant 80 rouleaux de pièces de billon. Il y en avait pour 400 francs.

Le restaurateur et sa femme déclarèrent que les chanteurs et musiciens ambulants, qui se succédaient dans leur établissement, avaient l'habitude d'échanger à leur comptoir contre des pièces d'argent les sous qui leur venaient de la quête : les 400 francs en monnaie de billon cachés sous la garde-robe provenaient de ces échanges.

Le parquet a poursuivi pour accaparement de monnaie le restaurateur et sa femme, que le tribunal correctionnel a condamnés l'un et l'autre à **quinze jours d'emprisonnement** avec sursis et à **500 francs d'amende.**

ENCORE DES LAITIERS FRAUDEURS

Pierre Castaing, laitier à Arès, vendait du lait mouillé à 25 %. Le tribunal l'a condamné à **un mois d'emprisonnement** sans sursis, à 500 francs d'amende, à 200 francs de dommages-intérêts envers le Syndicat des revendeurs de lait et aux frais de l'insertion et de l'affichage du jugement.

—Bertrand Guiraut, cinquante-quatre ans, laitier à Pichey-Mérignac, pour vente de lait mouillé à 15 %, a été condamné à **quinze jours d'emprisonnement** sans sursis, à 200 francs d'amende, 100 francs de dommages-intérêts, insertion et affichage.

— Pour vente de lait écrémé comme lait non écrémé, Armand Rey, quarante et un ans, laitier à Lamarque, commune de Léognan, a été condamné à **quinze jours d'emprisonnement** avec sursis, 200 francs d'amende, 50 francs de dommages-intérêts, affichage et insertion.

Informations

Ravitaillement civil

Mercredi 17 courant, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, de la morue, du beurre, des fromages, des pommes, des mandarines, sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché de Lerme, marché de la place Amédée-Larrieu, marché de la place Montaut (entrée rue de l'Ecole) :

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre, 2 fr. le quart; pommes de terre, 0 fr. 40 le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage du Cantal, 1 fr. 10 le quart; fromage de Roquefort, 1 fr. 65 le quart; fromage Saint-Nectaire, 1 fr. 30 le quart; pommes, 0 fr. 40 le kilo; mandarines à 0 fr. 15 la pièce ou à 0 fr. 25 les deux.

La Société de charité maternelle

Cette Société a ouvert, au dispensaire suburbain de Caudéran, chemin Détrois, 39, une consultation de nourrissons.

Les séances auront lieu les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois, à deux heures.

Facultés des sciences et des lettres

Instruction sur la scolarité des surnitaires des classes 1918 et 1919 et des non surnitaires de la classe 1918 (« Journal officiel » du 11 décembre 1919) :

Des mesures bienveillantes sont accordées par la présente instruction aux étudiants visés par elle. Indépendamment de ces mesures, ces étudiants, s'ils justifient de services de guerre réellement méritants (blessures, citations, etc.), pourront obtenir, en vertu du décret du 12 juillet 1917, des dispenses de titres initiaux et des abréviations de scolarité.

Le pont à transbordeur

Les fondateurs et amis du pont à transbordeur se réuniront le lundi 22 décembre, à quatorze heures de l'après-midi.

Il reste à édifier les câbles, le tablier et la nacelle; l'augmentation des matériaux entraîne une dépense nouvelle qui n'étonnera personne. L'heure est venue d'examiner la situation et de prendre les mesures nécessaires pour terminer un ouvrage appelé à rendre les plus grands services, et dont l'idée première remonte à 1893, c'est-à-dire il y a vingt-six ans.

Crèche de La Bastide

A la Crèche de La Bastide avait lieu tout récemment une manifestation touchante : le comité des dames faisait ses adieux à miss Walker, présidente de l'Association des nurses visiteuses d'enfants, et la remerciait de tout ce que la Croix-Rouge américaine avait fait pour la Crèche, le dispensaire franco-américain, la garderie de nuit, la consultation de nourrissons, et de ce qu'elle faisait encore pour l'Ecole de puériculture, dont une annexe allait être créée à la Crèche.

La distribution de Noël à la Crèche a été fixée au jeudi 18 décembre, à 16 heures. Les dons seront reçus avec gratitude, quelle que soit leur nature : espèces, jouets, lainages, vêtements chauds, etc. Les envoyer à Mme Gorvaise, directrice de la Crèche, 71, rue Montméjan, à La Bastide.

Communications

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

POUR LES FORAINS. — La distribution des places à l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'An aura lieu :

1. Jeudi 18 décembre 1919, de neuf heures à dix heures 30, pavillon Est du marché des Capucins;

2. Le même jour, de dix heures à onze heures, cours Victor-Hugo;

3. Le samedi 20 décembre, de neuf heures et demie du matin à onze heures, cours du XXX-Juillet.

CHEMINS DE FER

ETAT (ANCIEN OUEST). — La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le jeudi 18 décembre les expéditions inscrites : dans le groupe II, du n. 101 au n. 120; dans le groupe III, du n. 571 au n. 590, seront les expéditions à destination des gares comprises sur le périmètre de la grande ceinture et à l'intérieur de cette zone.

GROUPEMENTS CORPORATIFS

CLEROS DE NOTAIRE DE BORDEAUX ET DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE. — Assemblée générale jeudi prochain 18 décembre, à vingt heures quinze, salle de Guienne, rue Combes, n. 5.

ASSOCIATIONS DIVERSES

PHOTO-CLUB DE BORDEAUX. — Dans sa réunion du vendredi 12 décembre 1919, le jury a procédé au classement du concours (les Amériques à Bordeaux et dans la région) et a décerné les médailles offertes par la Ville de Bordeaux, la Société française de photographie, les journaux de Paris et de Bordeaux, ainsi que des dons des principales maisons de marques photographiques et dépôts de Bordeaux, aux lauréats, dont les premiers au classement sont : MM. Bergey, Chicart, Darricau, Foy, le capitaine Lanne, Pierre, Redeuilh, Mlle Yvonne Villedieu.

SOCIETES SPORTIVES

U. V. F. — Mardi 16 courant, à vingt heures trente, bar du Jockey-Club, 28, rue Vieille-Tour, aura lieu la remise des prix du Circuit d'Encouragement. Les coureurs ne pouvant y assister sont invités à se faire représenter.

PUBLICATIONS PERIODIQUES

« LA SEMAINE DE BORDEAUX ». — Voici le sommaire du nouveau numéro : L'Interview d'André Chambon; des Fleurs sur la Table; Beau Dévouement; Gaby du Walkyrien; Mlle Mathieu-Lutz à Bordeaux; Louez vos Places; à la Cantonade; Flançailles; les spectacles de la semaine des théâtres Apollo, Bouffes et Français.

En vente dans tous les kiosques.

Les Parfums Bichara sont partout

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi soir, à huit heures, cinquième représentation de « Don Quichotte », avec M. Bouxman, créateur du rôle; Mme G. Perron (Dulcinée), M. Raynal (Sancho).

Mercredi soir, à huit heures, « Hérodiade », avec M. Fernand Lemaire, qui a obtenu un triomphe dans le rôle de Jean; Mlle Simone Lozier, engagée spécialement pour chanter le rôle de Salomé; M. Mazens (de l'Opéra); Mlle Laughlin, MM. Lassalle, Barreau, etc. Grand ballet, avec Mlles Mary Pierozzi, Perly, Maritza, et le corps de ballet.

Location ouverte pour la matinée de dimanche à partir de mercredi matin.

APOLLO

Il faut sans doute voir dans cette réception du « Barbier » dans le temple bordelais de l'opérette une sorte d'hommage à l'auteur de nombre d'opéras bouffes aujourd'hui plongés dans l'oubli. Les fervents qui se pressent d'ordinaire rue Castelnau-d'Auros étaient naturellement accourus en rangs serrés, et de leur foule montait une vapeur que l'on eût pu prendre pour l'encens de la gloire si Rosine n'avait dénoncé, fort gentiment du reste, les origines tabagiques de cette fumée. Les interprètes du maître de Pesaro nous sont connus, et nul ne met en doute qu'ils étaient de qualité. Mlle Mathieu-Lutz est une rayonnante et spirituelle Rosine dont la virtuosité délicate est un juste sujet d'admiration; M. David, dans Almaviva, déploie cet art accompli de chanteur et ce talent exquis de comédien qui en font un de nos plus brillants ténors; M. Frantz Caruso est un Figaro presque adolescent; il a, pour son âge une r

JUBOL

Seule médication rationnelle de l'intestin

COMMUNICATIONS Académie des Sciences (24 juin 1909) Académie de Médecine (21 décembre 1909)

L'éponge et le nettoie,
Evite l'Appendicite et l'Entérite,
Guérit les Hémorroïdes,
Empêche l'excès d'embonpoint,
Régularise l'harmonie des formes.

Constipation
Hémorroïdes
Dyspepsie
Migraines
Vertiges
Entérite

Pour rester en bonne santé prenez chaque soir un comprimé de JUBOL

Etablt Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. La boîte fco 5 fr. 80, les 4 fco 22 francs.

« En fin de compte, le produit désigné sous le nom de Jubol constitue un ensemble fort bien combiné d'agents actifs dans la thérapeutique intestinale. Avec lui, on lutte efficacement contre la constipation chronique, on rééduque l'intestin, on améliore la digestion et, de plus, on prévient le développement de l'entérocolite. Voilà, certes, un beau bilan et de quoi fixer l'attention des médecins et des malades sur un médicament qui, depuis plusieurs années déjà, a fourni les preuves d'une réelle efficacité. »

Dr JEAN SALOMON,
à la Faculté de Médecine de Paris.

JUBOLITOIRES : Suppositoires antihémorragiques calmants et décongestionnants
La boîte 6 francs, les 4 franco 22 francs.

VIENT DE PARAITRE LE N° 2

du Courrier Littéraire Illustré

SOMMAIRE :

L'Age apparent (*Causerie*).	MICHEL CORDAY.
Bucolique	HENRI DUVERNOIS.
Les Vendanges	JULES LEMAITRE.
Le Profiteur	JEAN RICHEPIN.
Les Larmes	MAURICE LEBLANC.
De l'Influence du Chevreau	G. DE PAWLOWSKI.
Le Doigt dans l'Œil	JEANNE LANDRE.
Scènes de Revue	TRISTAN BERNARD.
Le Tiers consolidé	GEORGES CLEMENCEAU.
Mathilde et ses Mitaines	TRISTAN BERNARD.
Crainquebille (*Suite*)	ANATOLE FRANCE.
Comment mon Oncle Tip	R. FRANCHEVILLE.
Madame Dubois	ANDRÉ DE LORDE.
La Fortune du Fol	JULES LÉVY.
Tilline sauve son Père	J.-H. ROSNY.
Chanson	GUSTAVE KAHN.
Le Maladroit	GYP.
X... le Boxeur inconnu	MAC-ORLAN.

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 9, Rue Antoine-Chantin, PARIS (XIVe).
(J. FERENCZI, Editeur.)

LA GRIPPE

Il existe actuellement un état grippal qui fait déjà de nombreuses victimes.

Qu'est-ce donc que la grippe ?

Une entité morbide formée par la réunion de quatre microbes : le staphylocoque, streptocoque, pneumocoque et bacille de Pfeiffer, qui agissent conjointement pour frapper d'emblée le système nerveux, les voies respiratoires, circulatoires et gastro-intestinales.

De là la gravité de cette affection, véritable toxémie due à l'infection de l'organisme par les toxines microbiennes.

Ainsi s'expliquent la dépression nerveuse, la congestion pulmonaire, si grave que cette complication enlève à elle seule les trois quarts des malades qui en sont frappés ; les troubles du cœur, palpitations, syncopes cardiaques, expliquant la mort subite ; enfin les accidents gastro-intestinaux, très graves parfois.

Tel est le sombre mais réel tableau que présente toute grippe qui n'est pas soignée énergiquement dès le début et qui devient alors rapidement infectieuse.

Il n'est qu'un moyen de lutter efficacement contre la grippe : il faut désinfecter l'organisme sans nuire au globule sanguin. L'**Aniodol** est le seul antiseptique possédant cette propriété de tuer les microbes et de fortifier en même temps la cellule, après l'avoir libérée des hôtes qui l'infectaient. L'**Aniodol** est, en effet, l'antiseptique classique aujourd'hui et qu'on doit employer d'emblée à hautes doses, c'est-à-dire 50 gouttes d'**Aniodol interne**, trois fois par jour dans une tasse d'infusion chaude après chaque repas.

Sous son influence, on voit la température tomber rapidement, premier effet de la désintoxication de l'organisme, la toux et la diarrhée disparaître, enfin le sommeil et les forces revenir avec le retour de l'appétit.

Cette médication doit être continuée quelque temps après la cessation des accidents, pour mettre les malades en état de résister à des conséquences graves pouvant aboutir à la tuberculose, qui fait depuis la guerre de tels ravages que les pouvoirs publics s'en inquiètent de plus en plus. Le traitement de ce fléau par l'**Aniodol interne** donne des résultats incomparables tant à titre préventif que curatif.

Dr BOUFFÉ DE CORNEBUGLE.

L'**Aniodol** se trouve dans toutes les pharmacies à 5 francs le flac. Renseigemts et brochure : Société de l'Aniodol, 40, rue Condorcet, Paris.

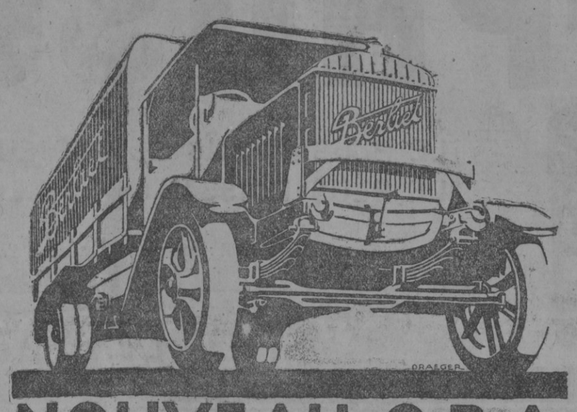

NOUVEAU C.B.A.
5 TONNES

PRIX NET
31.000 Francs

Berliet
239, Avenue Berthelot LYON
152, Av. des Champs-Elysées PARIS

Demander Notice et Catalogue

Dans tous les Hôpitaux
MIGRAINES, NÉVRALGIES, LUMBAGO
FIÈVRE, GRIPPE, INFLUENZA
SONT TRAITÉS PAR
L'Aspirine
"USINES du RHÔNE"

LE TUBE DE 20 COMPRIMÉS : 1 fr. 50
En Vente dans toutes les Pharmacies.

GERRE

Farine Lactée "DUSOL"

La nourrice des beaux enfants.
Aliment de force, savoureux et appétissant.
3 fr. 25 la boîte, toutes bonnes Maisons d'Alimentation et Pharmacies.
Gros : Sté des Produits Alimentaires "DUSOL", 1, rue Taitbout, PARIS.

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

d'une intensité supérieure au charbon est obtenu avec le **POÊLE "RECKY"** brûlant la *sciure de bois* — Demandez la notice, 7, Boulevard de la Madeleine — PARIS
Prix unique 145 francs. — *Expédition immédiate* — Adopté par les Ministères et Administrations publiques

---

Avantages primordiaux des B.D.N.

Le rôle qu'ont joué au cours de la guerre, pendant l'armistice et depuis la signature du traité de paix les **Bons de la Défense Nationale** est d'une importance telle qu'elle peut difficilement être évaluée. La Défense Nationale ! Malgré la cessation des hostilités, elle se poursuit aujourd'hui avec plus d'intensité que jamais dans l'ordre économique, où nos intérêts primordiaux doivent être jalousement sauvegardés.

Les qualités intrinsèques des **Bons de la Défense** n'ont plus, semble-t-il, à être énumérées, tant la facilité même avec laquelle on acquiert ces titres, un peu partout et même dans les bureaux de poste, a contribué à assurer leur diffusion.

D'autre part, il n'est pas inutile de mentionner que les **Bons** sont admis en paiement des souscriptions aux Emprunts Nationaux et confèrent généralement à leurs porteurs un droit de préférence à ces souscriptions. Ce peut être là, dans certains cas, un avantage fort appréciable. Et cette éventualité, à elle seule, suffirait à leur ménager, avant toute autre raison, la faveur de l'épargne française.

DEMANDEZ LE
GROG DUPIT
LE MEILLEUR DES GROGS

SANTAL BLANC

Le Flacon 6 fr.
F. BLANC, Phen à NARBONNE et TOUTES PHARMACIES
Seul traitement efficace.
Remède Souverain de la BLENNORRAGIE PROSTATITE CYSTITE

OUVERTURES de CRÉDIT

Commandites, Avances sur toutes garanties
" INTER-BANQUE "
42, rue Pierre-Joigneaux,
BOIS-COLOMBES (Seine). — 15e ANNÉE.

Epilepsie

MALADIES NERVEUSES
Amélioration progressive et guérison
SOLUTION LAROYENNE 50 ans de succès
Phie DUREL, 7, Bd Denain, Paris

EN VENTE PARTOUT
LES GRANDES AVENTURES
64 Pages, Couverture en Couleurs,
Nombreuses Illustrations
paraissant tous les Vendredis
Le Numéro : 45 centimes
Cette magnifique Collection commence par
LES AVENTURES DU BARON
TOCAMOR
ET DE SON ÉCUYER PICOLARD

GRAND RÉCIT DE CAPE ET D'EPÉE
où le lecteur suit, avec un intérêt passionné, le stupéfiantes prouesses d'un héros extraordinaire, digne émule des d'Artagnan, des Cyrano et des Pardaillan.
LES AVENTURES du BARON TOCAMOR
seront complètes en 8 **numéros**, formant un superbe volume de plus de **500 pages.**
Envoi du premier volume contre 50 c. en timbres
Abonnement aux 40 premiers numéros des **ORANDES AVENTURES : 5 francs.** en mandat ou billet, adressés à la
LIBRAIRIE des ROMANS CHOISIS
34, avenue de la République, PARIS

DÉPURATIF BLEU
aux Sucs de Plantes

guérit **Constipation**, Maladies de la **Peau, Rhumatisme**, purifie et rajeunit le **Sang**, évite les Accidents du **Retour d'âge**, donne **vigueur et santé.** Tous les convalescents doivent en faire usage pour se remettre vite et bien.

3 Fr. 50 pharmacies. La cure de 4 flacons franco mandat **14 francs.**

BRELAND, Phcien, r. Antoinette, LYON

L'Anticor Breland enlève les Cors, 1.50

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage **GLASER guérit la hernie.**
C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.
Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sebastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.
Allez tous voir cet éminent praticien à :
Bergerac, 17, hôtel de Londres et Voyageurs.
Riscle, vendredi 19, hôtel Dummartin Gare.
Marmande, 20 déc., hôtel des Messageries.
BORDEAUX, 21-22 décembre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.
Libourne, 23 décembre, hôtel Loubat.
Coutras, 24 décembre, hôtel de la Paix.
Montauban, vendredi 26 déc., hôtel du Midi.
Agen, dimanche 28 décembre, hôtel du Midi.
Villeneuve-sur-Lot, 29 décembre, hôtel Gache
L'éminent aide de **M. GLASER** recevra à :
Cimont, 17 décembre, hôtel Lasbast.
La Rochelle, vendredi 19 déc., h. de France.
St-Jean-d'Angély, 20 déc., h. des Voyageurs.
Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant. G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale.

L'Impératrice errante

Les journaux ont annoncé le passage à Paris de l'impératrice Eugénie. Celle qui connut le sommet de la gloire et la douleur de la déchéance a quatre-vingt-treize ans ; elle perd la vue, et l'on parle d'une opération nécessaire. Ainsi l'intervention chirurgicale va-t-elle essayer de sauver ce regard dont ceux qui l'ont connu ne peuvent oublier le charme irrésistible. « J'ai vu... » a voulu, dans son numéro du 18 décembre, ramener l'attention de ses lecteurs vers cette souveraine errante en lui consacrant une page spéciale. Si ce grand journal illustré a fait cela, c'est qu'il veut maintenir sa réputation, qui est de ne rien ignorer de ce qui, en quelque manière que ce soit, mérite qu'on le signale. Et la diversité constitue la règle de ce captivant magazine. On sait, par exemple, la guerre que font les autorités religieuses au relâchement de la mode : voilà bien un prétexte naturel pour que « J'ai vu... » traite de ce cas de conscience.

Chacune des rubriques de ce journal est d'une vibrante actualité : reportage, théâtres, modes, sports, vulgarisation scientifique, échos, contes et nouvelles, tout y est l'occasion d'une documentation à la fois rédactionnelle et illustrée de premier ordre. « J'ai vu... » voit tout et dit tout ce qu'il voit, pour le plus grand bénéfice du lecteur, qui a fait de lui son magazine de prédilection.

En vente 60 centimes, le vendredi, dans les magasins et dépôts de la « Petite Gironde ».

Obligations 5 % Nord de Sao-Paulo

Les coupons n. 2 et 3 des obligations 5 % de la nouvelle Compagnie de chemins de fer Nord de São-Paulo (São-Paulo Northern) sont payables chacun à raison de fr. 12 60, monnaie française, au cours du change du jour, aux guichets de la **Banque Fédérale**, à **Genève**, 8, place du Molards.

Les coupons n. 1 ont cessé d'être payés, par suite de la prescription, le 31 décembre 1918, et il en sera de même pour les coupons n. 2, le 31 décembre 1919.

Les porteurs d'obligations 5 % de l'ancienne Compagnie de chemins de fer Nord de São-Paulo (Araraquara) qui n'auraient pas encore échangé leurs titres contre les obligations 5 % de la nouvelle Compagnie de chemins de fer Nord de São-Paulo (São-Paulo Northern) peuvent effectuer cet échange aux guichets de la **Banque Hollandaise de l'Amérique du Sud**, Rokin, 33-45, **Amsterdam**, ou de la succursale de cette banque, à **Rio-de-Janeiro**, rua da Candelaria, 21.

N'importe quelle banque française se charge de l'envoi des anciennes obligations à la Banque Hollandaise de l'Amérique du Sud, dont les correspondants à Paris et en province sont : le **Crédit Lyonnais**, la **Société Générale** et la **Farmers Loan.**

L'échange des titres cessera probablement le 31 décembre 1919, en vue de l'arrêt du Suprême Tribunal du Brésil déclarant nulles les anciennes obligations.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser au siège de la **Compagnie Nord de São-Paulo**, 344, Praia do Flamengo, **Rio-de-Janeiro.**

Petite Correspondance

Victime de 1914. — Oui, adressez-vous à la mairie de votre domicile.

— Vieux poilu cl. 1902. — 1. Oui, deux ans. — 2. Oui, par voie d'huissier.

— J. C. 1894. — Oui dans les deux cas, mais il faut certaines formalités. Voir un notaire.

— L. J. M., 12. — Demandez cette autorisation à votre ancien chef de corps.

— E. L. — 1. Si la mort de son mari ne provient pas du service, elle n'a pas droit à la pension. — 2. Si elle possède un certificat d'origine de maladie, elle aurait une pension de 500 fr., plus 300 fr. par enfant de moins de 18 ans. — 3. Dans ce dernier cas, elle pourrait percevoir une allocation d'attente. Se renseigner à la sous-intendance.

— G. T., 1880. — Si elle vous assigne en justice de paix, demandez de nouveaux délais en raison de vos charges de famille.

— J. A. 7. — Non, cette loi n'existe pas.

— Un soucieux. — 1. Non. — 2. Il faut payer votre loyer.

— 43,733, Saint-Palais. — 1. Adressez-vous à la sous-intendance. — 2. Pour avoir droit à l'allocation temporaire des petits retraités, il faut une invalidité d'au moins 40 %.

— André. — Pension d'invalidité de 20 % : sergent, 492 fr.

— L. P., Caudéran. — 1. Oui. — 2. A la direction des colis-postaux (gare du Midi). — 3. Récépissé.

— E. M. — Oui, si vous épousez un Français.

— V. J. Deviat. — 1. Rue de Londres, à Paris. — 2. Tous ces renseignements vous seront donnés par la Compagnie des chemins de fer d'Orléans.

— S. L., 46 B. B. — Votre enfant conserve ses droits jusqu'à l'âge de 18 ans.

— A. H. J. P. — 1. et 2. Oui, mais il faut un jugement du tribunal civil. — 3. Cela dépend de l'usage à laquelle est destinée la voiture.

— L. D., 13. — 1. Non. — 2. Pas avant deux ans. — 3. Faire signification par huissier.

— S. D., Libourne. — Si la veuve se remarie, le pécule est partagé par moitié entre elle et les enfants du décédé. A défaut d'enfant seulement, entre elle et les ascendants les plus proches du décédé.

— S. F. A. 86. — Non, il faut que le père ait 60 ans et la mère 55 ans, ou bien qu'ils soient infirmes ou atteints de maladie incurable. Il faut, de plus, qu'ils ne soient pas inscrits au rôle de l'impôt sur le revenu.

— R. B., Biarritz. — Faites une demande au directeur du service de santé de la 18e région à Bordeaux. Vous passerez devant une commission qui décidera.

— L. L. — A Bordeaux, 8, rue de Cheverus, ou à Paris, 8, boulevard des Capucines.

— F. G., 91. — A Beauvais (Oise).

— M. L. S. V., 104. — 1. Allocation renouvelable de 400 fr. par an. — 2. Oui, si le fils est mort dans des conditions déterminées. — 3. Même allocation que ci-dessus. — 4. Adresser une demande à la sous-intendance pour l'allocation et à la mairie pour le pécule.

— C. D., 36. — Faites une demande à la mairie de votre domicile actuel.

— Veuve B., à Coudure. — Nous ne trouvons pas trace de votre lettre.

— Pauvre mère R. S. — C'est à la mairie qu'il faut vous adresser pour le pécule de votre fils. En cas de retard, renouvelez votre demande.

MAITRE-JACQUES.

APERITIF POKER QUINQUINA

QUALITÉ S'IMPOSE — HEROCO

Société du POKER, Bordeaux-Bastide

AVIS

Aux Porteurs de Connaissements par vapeur espagnol « OLAVARRIA », venant de New-York.

La KERR STEAMSHIP COMPANY, 38, cours de l'Intendance, informe les réceptionnaires des marchandises ou porteurs des connaissements que le vapeur espagnol « OLAVARRIA », venant de New-York, est arrivé à Bordeaux et a commencé son déchargement.

Les réceptionnaires informés que les marchandises qui leur sont destinées seront à leur disposition dès leur mise sous palan, et qu'ils sont priés instamment de retirer leur bon à livrer chez M. MORANDIERE, agent de la KERR STEAMSHIP COMPANY, 38, cours de l'Intendance, pour en prendre livraison sitôt le débarquement de ces marchandises effectué.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. H. BALGUERIE, courtier maritime, 2, place Richelieu, 2, Bordeaux.

AGRICULTEUR-viticulteur bonnes réf., dde emploi chef ouvrier, surveill., d. propr, Bayé, ch. Lestel, coiffr, Montech, T.-et-G.

A CÉDER fonds de commerce avec mobilier.

A VENDRE cheval, voiture, commode Louis XV et buffet Louis XIII, argenterie, cause départ. — MASSEZ, 26, rue Roquelaure, 26, à Bordx.

DEMde chambre, cuisine meublées sur les quais de préférence. Ecr. PIRAL, bur. journ.

DEPART. A VENDRE magnifique salle à bain complète ; 11 bis, rue Cadroin, 11 bis, Bx.

A V. POMMES DE TERRE rondes jaunes, 42 fr. les 100 kilos ; 103, rue Sainte-Croix, 103, Bdx.

TAILLEUR. Belles draperies. 33, rue du Palais-allien, Bdx.

BUREAU meublé 2 pièces à céder ; 5 à 6h, Brisson, 3, pl. Paris

A V. belle suspension cuivre 12 bougies avec lampe à pétrole. S'adr. 44, r. St-Genès, 44, Bdx.

Ménage de propriété en garde, ferait labour. Ec. Modoux, jn.

MOTEUR « Aster » monoc 6 HP à vendre. — BRUN, 273, chemin de la Jalle, 273, Caudéran.

A GRANDe. M. ou Dme pr relever photo Bordx et envir. Ecr. MÉHAUT, post. rest. Bdx-Bde.

CHERCHE appartement 3 ou 4 pièces vides, paiement 3 mois d'avance. S'ad. 46, rue Nuyens.

ON DEM. cuisinière et bonne à tout faire, bons gages ; 254, cours de la Somme, 254, à Bdx.

A V. très b. salle à manger Renaissance noyer composée de 5 grandes pièces, 5 chaises, 1 gd buffet ; s. à m. en chêne, 6 portes, garniture foyer, etc. March. s'abster. ; 68, rue de Talence, 68

VILLA libre, gaz, électricité, près tram Echoppes-Pessac, à vendre meublée ou non. S'adr. 69, rue des Ayres (magasin), Bx.

A V. pierres, pierres bâtardes, moellons. S'adr. chez VIDAL, entrepreneur de charpenterie et démolition, à Vayres (Gde).

ON DEM. à louer d. centre, av. bail si possible, un magasin pour cycles av. 2 pces et cuisine. Référ. tr. sér. Faire offres à M. Guidet, 18, r. St-Vinc.-de-Paul, Bx

A V. pendule st. L. XVI, candélabres, app. photo pliant 9/12, phare acétyl. p. vélo ou moto ; 28, rue de Saint-Genès, 28, Bdx.

A V. camion 4 tonnes, camionnette 10 HP Peugeot, ét. neuf, 15, rue Frantz-Despagnet, Bdx.

VIN ROUGE 1918
100, 1/2, 127f l'hect. ; 1/2, 134f l'hect. Ecr. Jumble, Ag. Havas, Bordx.

Très joli service neuf Limoges, fleurs couleurs, 18 couverts, 800f. Ec. Maigre, Ag. Havas, Bx.

On dem. sténo-dactylo apte p. maison vins spir. Ecr. réf. et prétent., Jumpers, Havas, Bdx.

SUIS acheteur fûts rhum origine, bon état, et fûts américains DEUX CENTS litres. Ecr. Magpie, Agence Havas, Bordx.

A V. ou louer maison libre 12 p., g. bureaux, magasin bien situé. Ec. Amad, Pet. Gironde, Bx

Camion-auto partant de Bordx prendrait 3 ou 4 tnes p. Paris. S'adress. 26, rue d'Arès, Bordx.

ON DEMANDE ajusteurs mettteurs au point. — Garage Victor-Hugo, à Périgueux (Dme)

A V. Ford bon état, 5, rue Raymond-Lartigue, 5, à Bordx.

A VENDRE voiturette Zèbre 4 cylind., 2 places, parfait état. MICHEL, armes, à Rochefort.

A VENDRE moto-tri Contal, 4 HP 1/2, 2 vitesses, Claudel, Bosch, état neuf. S'ad. BARDE, Saint-Médard-de-Guizières (Gde)

M. POINOT, 98, r. d. Pont, Cognac, ach. tout, quant. bouteilles, litres et 75, forme cognac et litres blancs.

Appareil Kodak 8/10 1/2, objectif rectiligne, sac, pied, état neuf, à vendre. Ecr. EYQUEM, chemin du Bijou, à Mérignac.

A V. jument forte, bai, 6 ans. E. Paranteau, Eysines (Gde).

FORD, éclair. élect., dern. modèle à vend., 5, boul. Wilson.

A V. bicyc. Peugeot, r. l., frein moyeu, 250f ; 105, ch. Dupuch

A V. maison rapport, 25, rue Citran. Ec. RIOS, bur. journ.

ON DEM. garçon courses et magas., photo des Galeries.

ON achèt. outillage p. fabricat. boîtes métall. et conserv. Ec. Ybanez, post. rest., Bordx.

A V. châssis Unic nu 16 HP, état neuf ; 59, rue Jean-Soula, Bx

A V. coupé limousine Unic 17 HP ; camionnette Ford bâchée ; 59, rue Jean-Soula, Bordx.

DEMde chambre, cuisine meublées sur les quais de préférence. Ecr. PIRAL, bur. journ.

DEPART. A VENDRE magnifique salle à bain complète ; 11 bis, rue Cadroin, 11 bis, Bx.

A V. POMMES DE TERRE rondes jaunes, 42 fr. les 100 kilos ; 103, rue Sainte-Croix, 103, Bdx.

TAILLEUR. Belles draperies. 33, rue du Palais-allien, Bdx.

BUREAU meublé 2 pièces à céder ; 5 à 6h, Brisson, 3, pl. Paris

A V. belle suspension cuivre 12 bougies avec lampe à pétrole. S'adr. 44, r. St-Genès, 44, Bdx.

Ménage de propriété en garde, ferait labour. Ec. Modoux, jn.

MOTEUR « Aster » monoc 6 HP à vendre. — BRUN, 273, chemin de la Jalle, 273, Caudéran.

A GRANDe. M. ou Dme pr relever photo Bordx et envir. Ecr. MÉHAUT, post. rest. Bdx-Bde.

CHERCHE appartement 3 ou 4 pièces vides, paiement 3 mois d'avance. S'ad. 46, rue Nuyens.

ON DEM. cuisinière et bonne à tout faire, bons gages ; 254, cours de la Somme, 254, à Bdx.

A V. très b. salle à manger Renaissance noyer composée de 5 grandes pièces, 5 chaises, 1 gd buffet ; s. à m. en chêne, 6 portes, garniture foyer, etc. March. s'abster. ; 68, rue de Talence, 68

VILLA libre, gaz, électricité, près tram Echoppes-Pessac, à vendre meublée ou non. S'adr. 69, rue des Ayres (magasin), Bx.

A V. pierres, pierres bâtardes, moellons. S'adr. chez VIDAL, entrepreneur de charpenterie et démolition, à Vayres (Gde).

ON DEM. à louer d. centre, av. bail si possible, un magasin pour cycles av. 2 pces et cuisine. Référ. tr. sér. Faire offres à M. Guidet, 18, r. St-Vinc.-de-Paul, Bx

A V. pendule st. L. XVI, candélabres, app. photo pliant 9/12, phare acétyl. p. vélo ou moto ; 28, rue de Saint-Genès, 28, Bdx.

A V. camion 4 tonnes, camionnette 10 HP Peugeot, ét. neuf, 15, rue Frantz-Despagnet, Bdx.

VIN ROUGE 1918
100, 1/2, 127f l'hect. ; 1/2, 134f l'hect. Ecr. Jumble, Ag. Havas, Bordx.

Très joli service neuf Limoges, fleurs couleurs, 18 couverts, 800f. Ec. Maigre, Ag. Havas, Bx.

On dem. sténo-dactylo apte p. maison vins spir. Ecr. réf. et prétent., Jumpers, Havas, Bdx.

SUIS acheteur fûts rhum origine, bon état, et fûts américains DEUX CENTS litres. Ecr. Magpie, Agence Havas, Bordx.

ROUGE VIN EXTRA BLANC
140f VINICOLE NOUVELLE 175f
L'hectolitre 27, rue Peyronnet L'hectolitre
Ouvriers tonneliers demandés. tarif syndical. Femmes pour rincer bouteilles à façon.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

A VENDRE sous cinq mois
WAGONS-FOUDRES
180 H. L. immatriculés
Livraison garantie, prix intéressants. Traiter immédiatement. S'adresser : COMTE, 36, r. de Liège, à Paris

MESDAMES,
Avant d'acheter les garnitures pour vos toilettes voyez les dernières nouveautés à la **MERCERIE MODELE, 121, c. d'Alsace-Lorraine.**

Cimen t, Chaux, TUILES, BRIQUES
7 usines. — PEYROT, 8, place Tourny, 8, Bordx. Téléph. 28.65.

ECHOPPE double, libre, 8 pièces, état neuf, eau, gaz, électricité. Ou vis. mardi, lundi, rue Berruer, 27, Bx. Prix, 36,000 fr.

A VENDRE un camion Saurer, 3 ton. 500 ; un camion Renault 3 ton. 500 ; deux tracteurs Renault 20 tonnes. En totalité ou séparément. Prix à débattre. Maison Bert, Rochefort

A VENDRE superbe MACHINE à coupe le JAMBON ; deux plateaux nickelés. S'adresser : 32, rue Sainte-Catherine, Bordx.

ATTENTION ! J'achète encore pendant quelq. jours ts vieux dentiers, même brisés, jusq. 10f la dent. Louis, 4, r. Guiraude, 9 à 11h matin.

AVIS M. Rabau, chemin de la Labarde, a vendu son bar. Oppositions reçues chez Me Couillard, au pont de Knelle (Chte)

CORRE LA LICORNE
Très joli torpédo 4 places, 10 chevaux, 4 cyl., parfait état ; tous accessoires ; 27, rue Boudet.

2e AVIS. Mme vve Garraud à v. sce art. fumeurs et tabacs, 54, r. Terre-Nègre, à Mme vve Bérier. Op. Créd. Comm., 10, pl. Quinconces

RECLAME : contre 20f, franco, radiateur Tost gaz, flamme bleue. Conditions spéciales de gros. BAUR, à Ciboure (B.-P.).

A V., libre de suite, échoppe 6 pces, belle véranda, cave, grenier, eau, jardin, près route Toulouse. S'adress. 61, rue Denfert-Rochereau, 61, à Bègles.

BOIS CHAUFFAGE disponible, bûches chêne 1 m., 140 fr. la tonne rendue porte acheteur ; 37, quai Bourgogne, SOUSTRE.

SAUTERNES. Me Siver, not. à Sainte-Terre (Gde), recherche dans Sauternais 1er grand cru, de 500,000f à 1,500,000f, suivant rapport. — Faire offres détaillées et précises. — Urgence.

ON DEMANDE, 43 bis, rue d'Alzon, bonnes mécaniciennes et finisseuses en atelier, pour divers travaux de confection. Travail toujours assuré.

ACHETERAIS TORPEDO 2 ou 4 places, parf. état, ou contrat p. livraison imm. Ecrire Magical, Agence Havas, Bdx.

FILLETTES 13/15 ans, bonne tenue, dées. Courcelles, 87, r. Ste-Croix, Bdx.

CAMIONNETTE à vendre 10 HP, ét. neuf, 6 places, 4 vitesses, Bosch, état neuf. S'ad. Garage Gramond, 36, r. Diaz, Bdx.

ON DEMANDE
CAPITAL DE
600,000 FRANCS
pour GROSSE AFFAIRE INDUSTRIELLE en PLEINE PROSPERITE et de GRAND AVENIR. On DIVERSERAIT au besoin en 6 ACTIONS de 100,000 FRANCS. Ec. Cartelle, Agence Havas, Bx

FILS FER vignes, 120 à 160 fr. l. 100 k. HENAULT, Libourne.

Ecole Régionale de Chauffeurs
FABRE, Dir, 243, rue Judaïque.

MOTEURS INDUSTRIELS
à essence et pétrole de 2, 4, 6, 10, 12 et 15 HP, disp., livr. immédiat. Queille, 19, r. Henri-IV, Bordx.

TROIS REMINGTON
A V. Ecole, 39, r. Ste-Catherine.

PORTRAITS D'ENFANTS
FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx
(Grands Portraits primes)

VESTIAIRES
achetés bon prix p. Renouleau, spécialiste, 28 place Mériadeck.

ON dem. à louer LOCAL pour GARAGE, plusieurs voitures. Ecrire : MAUR, bureau jnal.

BOIS DE CHAUFFAGE
chêne, pin, bonne cond., à domicile par toutes quantités. Bossay, 54, ch. Eysines, Caudéran.

ACHAT A GROS PRIX
mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

Jne fille sténo-dactylo expér., 8 ans pratique, dem. place. Ec. Baudry, 28, r. Commerce, Bx.

REPRÉSENTANTS pour produits alimentaires, très sér. référ. demand pour t. arronds. Jaume, 5, r. du Coq, Marseille.

DEMANDE garçon livreur connaissant chevaux ; petit ouvrier doreur et ouvrières cartonnières, 5, rue du Hautoir, 5, Bx.

A VENDRE FAISSONNATS chêne, acacias en billes, FOIN, VINS rouges vieux, nouveaux, VINS vieux en barriques et bouteilles fco Bordeaux. SOULEAU, à Gradignan (Gde).

A LOUER dans maison confortable, chez dame seule, chambre meublée, avec ou sans pension. Ecrire MARIO, bur. du jn.

1er AVIS M. Cathout a vendu s. commce primeurs, 11, rue Saint-James. Opp. rec. : M. Boge, 131, cours Victor-Hugo.

MÉNAGE VIGNERONS
demandé pour propriété en Gironde. Ecrire TELLI, bur. journ.

Chef comptable conn. anglais, dés. sit. ou s'int. aff. en app. cap. Ec. Lorinez, Ag. Havas, Bx.

Cinéma, restaur., café banl. Bx à v. Ec. Lozenge, Havas, Bx.

VIN BLANC récolte 1919, Lot-et-Garne, 40 barriques à v., 350 fr. la barrique, nu, prix propriété. Achat direct au producteur. — Ecrire Narwhal, Agence Havas, Bdx.

ON DEM. lot sacs à sel 50 kil. Faire offre, 105, boul. Wilson.

TOURNEURS
munis de bonnes références sont demandés pour travaux de mécanique générale. — Se présenter ou écrire : 26, chem. Roustaing, 26, Talence (Girde).

Employé de commerce comptable désirerait emploi bords de la mer ou environs. Ecrire : ROCH, bureau du journal.

A CHAT. Si vous trouvez 100 ou 10,000f de vos brillants, argenterie, rec. M.-de-P., ne rien vend. s. consult. Boës, 31, r. P.-Dijeaux

BOIS DE CHAUFFAGE
Faissonnats de pin, bûches de chêne et pin, bois sec quantité importante à vendre. S'adresser « SUCCESSEURS PELLETIER », 12, cours du Chapeau-Rouge, Bx

Machines à écrire Corona
Plantes et de Voyage
Disponibles immédiatement
52 INTER-OFFICE 52
allées de Tourny.
Téléphone 9.61.

A VENDRE, ENVIRON
2,000 kil. sulfate de fer
CRISTAUX, pour livraison immédiate. Toute offre raisonnable sera étudiée. S'adresser à la Cornubia, quai de Brazza, Bx-Bde

A V. à FRONSAC, jolie PROPRIETE agrément et rapport, 10 hectares. S'adresser : COURAU, notaire à Libourne.

PAU Garage Labrit. Essences, Pneumatiques. Agence Hotchkiss, Unic, Chenard, Sigma.

COGNAC ROY
LE ROY DES COGNACS
par la qualité.
HENRI ROY & Cie, à COGNAC

Mme NATALIS
5, r. Tr.-Conils, achète et vend fourres, robes, manteaux, linge

CHÊNE sec menuiserie. Gustave MONIER, 58, rue de la Benatte, 58, Bordeaux.

LOCAL près Docks et gare à vend. ou à louer, 4,300m, dont 1,600 couverts ; bureaux, téléphone. Déo, 96, rue Bourbon, Bx

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée)
Clinique WASSERMANN
28, rue Vital-Carles, Bx
ECOULEMENTS
RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

FONDERIE OLIVET et MAZARS, à TOURS, demande mouleurs-noyauteurs.

A V. voiture capotée, 2 roues, 4 pl., 2 harnais voiture, 1 harnais charrette. — CARREAU, Lescaude, Cars (Gironde).

Off. démob. dem. pl. caissier, comptable, recouvr., surveill., assurances ou autre situation. Référence. Caution. Ecrire Jugling, Agence Havas, Bordeaux.

PIANO queue Erard à v., cause dép. 37, rue Villedieu, mat.

Coupeuse, ling., brod. demandées, 17, rue du Manège, Bx.

DODGE 1918 belle torpédo 14 HP, démarrage, éclair., ét. neuf, c. dép. colon. Ecr. Loving, Havas, Bdx.

DEM. bonne, jne, gages 75 fr., p. serv. bourgeois, av. réf. S'adr. 25, rue Millière, 25, 1er étage.

Local p. atel. env. gare Midi demandé, av. ou sans logem. Ecr. Juice, Ag. Havas, Bordx.

A VENDRE belle torpédo PEUGEOT 1915, type sport, roues métalliques amovibles, éclairage électrique, 40, avenue Thiers, 40, Bordeaux.

AUTOS
Citroen arr., usine torpedo, 4 places, marche merveilleuse, liv. de suite, 16,000 francs.

TORPEDO, grande ire marque américaine, éclairage, démarrage électriques, neuve (roulé 3 mois), livr. 22 courant, 27,000 fr. Ecrire EDMONIA CABANTOUS, 29, boul. Garibaldi, MARSEILLE.

Je peux fournir **MERRAINS** bois
Cherche commanditaire ou associé. S'adr. Ag. Havas

L'AGENCE DE BORDEAUX
de
The Farmers' Loan and Trust Company

sera fermée à partir du 31 Décembre 1919 et tous les comptes seront transférés à la SUCCURSALE de PARIS, 41, boulevard Haussmann, sauf instructions contraires, transmises par écrit.

AUTRICHE, POLOGNE, ROUMANIE, SERBIE, TCHECO-SLOVAQUIE, YOUNGO-SLAVIE

Expéditions de **BORDEAUX** de toutes marchandises en wagons complets et plombés, convoyés et assurés contre tous risques, au gré des expéditeurs. — Pour tous renseignements, s'adresser à **PLANTADE & QUEREILLAC**, 6, cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX. — Téléphones 12.01 et 22.34.

PLAIES VARIQUEUSES

Ulcère, Eczémas, Maladies de la Peau, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUERIS, — même en travaillant, — par le NOUVEAU **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**

Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (Q. I.), Spécialiste, 46, rue des Faures, à BORDEAUX

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS SUCRÉS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

EN VENTE : Épiceries et maisons d'alimentation

Pour les malades (anémiés, convalescents, tuberculeux, dyspeptiques), nous préparons spécialement du Phoscao composé, avec des éléments pharmaceutiques, fortifiants et reconstituants.
Ce Phoscao composé est vendu exclusivement dans les pharmacies.

GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS EN ARGENTINE

Recouvrement de loyers, placements hypothécaires pour comptes de tiers et toutes opérations immobilières.
Demander nos tarif et références. Maison française
BEST & Cie, 751, calle Reconquista, 753, BUENOS-AYRES

10 CAMIONNETTES bâchées et non bâchées à l'état complet de neuf, charge 800 à 1,500 kilos.
TORPEDOS et CONDUITE INTÉRIEURE
Luc COURT, Démarrage et Eclairage électriques
LIVRABLES DE SUITE
Seul concessionnaire pour tout le Sud-Ouest :
AVON, Garage Pasteur, 73, cours Pasteur, Bordeaux — Téléph. 43.83.

FORCES INCONNUES Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pourrez soumettre aux personnes à *votre volonté*, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris, son livre N° 56. GRATIS

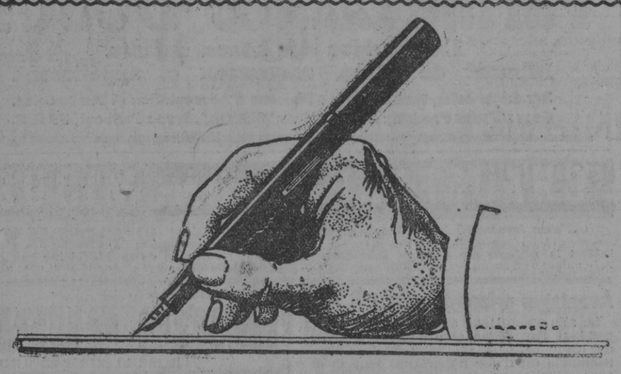

Porte-Plume Idéal Waterman

Célèbre dans le monde entier

S'en servir c'est faire preuve d'ESPRIT MODERNE de GOÛT et de SENS PRATIQUE

Pub. J. Bernard de l'Agbelle - Paris

United States Shipping Board Emergency Fleet Corporation

MET EN VENTE

182 Navires en Bois, Chalands, Voiliers
100,000 Tonnes Formes d'Acier, Plaques, Barres
Equipements complets pour Navires

Ces articles représentent une partie du surplus de l'équipement et matériaux laissés lorsque le grand programme de construction des navires, inauguré par le Gouvernement des Etats-Unis pendant la guerre, fut abandonné à cause de la cessation des hostilités.

Les Navires, Chalands et Voiliers

enregistrant de 1,600 à 5,000 D. W. T. sont dans différents états d'achèvement : les uns ayant leurs coques entièrement finies, les autres en cours de construction, ce qui, dans ce dernier cas, permet de terminer la construction suivant les besoins de chacun. Construits d'après les règlements du American Bureau of Shipping ou du British Lloyds Register, ils représentent, aux prix offerts, une valeur extraordinaire.

Prix des Coques nues :

Type Ferris, $ 75,000 ; Autres Types, $ 21.40 par D. W. T.

Tout l'équipement maintenant sur les coques doit être payé d'après l'évaluation du standard étalon du matériel. Un équipement complet sera fourni suivant spécification dans le prix du matériel n° 500 pour les coques Ferris sur la base de £ 100,000 pour chaque navire.

100,000 Tonnes de Feuilles, Formes, Plaques, Barres

Dans cette offre, on trouvera des barres de diamètres et longueurs variés, des feuilles galvanisées et recuites, des plaques, plaques d'angle, des poutres et des porte-haubans.

Equipements complets de Navires

De quille au haut de mât on peut obtenir tout l'équipement nécessaire à un vaisseau, y compris les propulseurs, les chaudières, garnitures de chaudières et accessoires, matériel de plombage, machine refroidissante, grues, etc., etc.

Renseignements complets peuvent être obtenus en écrivant au Supply and Sales Division, United States Shipping Board, Emergency Fleet Corporation, 140 N. Broad Street, Philadelphia, U. S. A., où nous serons heureux de donner nous-mêmes tous détails à votre représentant accrédité.

U. S. Shipping Board Emergency Fleet Corporation
140 North Broad Street, Philadelphia Pa., U. S. A.

SANTÉ DES DAMES

A tous les Ages par l'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'Age* tels que : Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.

Ce médicament guérit également les Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à
PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS
on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

La Nouvelle Manière de faire son Ménage

Plus de balais qui déplacent seulement la poussière, plus d'exténuantes promenades à "4 pattes" pour nettoyer sous les meubles ou les faire briller. L'appareil

O-Cedar Mop Polish

employé dans des millions de "home" en Angleterre et en Amérique, absorbe la poussière et ne la déplace pas. Il se glisse sous les meubles avec une aisance parfaite et atteint les recoins les plus inaccessibles. En quelques minutes, et sans fatigue, il rendra à un parquet ou à toute surface cirée et vernie un éclat de neuf.

Toute ménagère soucieuse de propreté, d'hygiène, d'économie de temps et de force, doit se servir d'un **O-Cedar Polish Mop** et, après quelques jours d'essai, elle se demandera comment elle s'en est si longtemps passée.

En Vente dans tous les Grands Magasins, Bazars, Marchands de Couleurs.
GROS : **CHANNELL CHEMICAL Co**, 9, Rue des Petites-Écuries - PARIS
Téléphone : BERGÈRE 39-30

Ancienne Quincaillerie A. CLAVÉ – AMERICAN HARDWARE
3, rue Condillac (cours de l'Intendance, près le Théâtre-Français). | BALAIS Américains " O-Cedar Mop ", 12 fr.

LE GRAND DÉPOT de MEUBLES

Téléph. 34.97 — 116, rue Fondaudège, 116 — Téléph. 34.97

MEUBLES, SIÈGES, TENTURES

VISITER NOS MAGASINS

Livraisons par AUTOS dans toute la région

1033. — SOUS-SECRÉTARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE N° 15 A BORDEAUX

de : **11 TRACTEURS (dont 6 Purrey-Exshaw, neufs)**

7 CAMIONS, 3 CAMIONNETTES, 6 TOURISTES, 5 CARROSSERIES et UN LOT TRES IMPORTANT de PIÈCES DÉTACHÉES et d'ACCESSOIRES, COMPRENANT, NOTAMMENT : RADIATEURS TOUTES MARQUES, ROUES AMOVIBLES, PIÈCES : ROCHET-SCHNEIDER, PIC-PIC, TURCAT, RENAULT, DE DION, ZEBRE, LORRAINE, PHARES, LANTERNES, OUTILLAGES DIVERS.

Exposition permanente : Terrain de Bourranville, du 15 au 22 Décembre 1919, jour de l'adjudication.

RENSEIGNEMENTS au Parc de vente ou 70, avenue de la Bourdonnais, **PARIS**.
Téléphone : Saxe 76-57.

SOUS-SECRÉTARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

LIQUIDATION DES STOCKS AMÉRICAINS
VENTE N° 17

Le **vendredi 19 décembre**, il sera procédé, par le ministère de **M. le Receveur des Domaines de PERIGUEUX**, à la vente aux enchères publiques de :

RECIPIENTS DE TOUTES SORTES EN TOLE
FER BATTU ET PETITS EXTINCTEURS

La vente aura lieu au **camp de SAINT-GEORGES, boulevard du Petit-Change, à PERIGUEUX**, au jour dit, à 13 heures 1/2, au comptant et 5 % en sus.
On pourra visiter le matin du jour de la vente.

1057. — SOUS-SECRÉTARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE DE VINS FINS A BORDEAUX

Le 22 décembre 1919, à 9 heures, **VENTE** de :
117,165 bouteilles Bordeaux rouge et blanc
104, quai de Paludate

Demander le catalogue et les conditions de vente au **Sous-Secrétariat (service commercial)**, ou à la **Chambre syndicale des experts gourmets de Paris**, 75, rue du **Port-de-Bercy**, ou à la **Sous-Intendance des Subsistances de BORDEAUX**.

1049. — SOUS-SECRÉTARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

Vente N° 16, à Bordeaux

D'UN IMPORTANT STOCK DE **PIÈCES NEUVES POUR TRACTEURS "KNOX"**
ET DIVERS LOTS DE PIÈCES POUR MOTOCYCLETTES

Exposition permanente : au Terrain de Bourranville, du 22 au 29 décembre 1919, jour de l'adjudication.
Renseignements au parc de vente, ou 70, avenue de la Bourdonnais, **PARIS**. Téléphone : Saxe 76-57.

Vous aurez un Teint Merveilleux avec la **CRÈME DE MAI** et la **POUDRE DE RIZ** — En vente partout. — Gros : CHAVIGNEAU & Cie **FLEUR DE MAI** à NIORT (Deux-Sèvres) et 37, passage Jouffroy, PARIS

Le Sucre Vanillé de Mélanie

est Indispensable aux Entremets
Vente en gros :
DÉPOT de MÉLANIE, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

DÉMÉNAGEMENTS

Transports automobiles. — Emballages en tous genres
BOURBOUZE & P. LABORDE
28, place Pey-Berland, 28, BORDEAUX

Voitures automobiles grands modèles, Camions 5 tonnes revenant ou allant vides.
Décembre : 2 voitures, 3 camions revenant Dordogne ; 2 voitures allant en Corrèze ; 1 voiture revenant Hautes-Pyrénées ; 2 voitures revenant de Tarn-et-Garonne.
Fin décembre, voiture revenant de La Rochelle.
Janvier : 1 voiture allant à Pauillac ; 1 voiture allant à Agen.
NOUVEAU GARDE-MEUBLES

IMPUISSANCE

GUERISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les **WIRRILL**, 11.35 frco. — Notice franco.
Laboratoires LÉBRE, Bd Gambetta, 147, Bureau 2, NICE

La Maison PERROTTE, 30, rue de la République, à LYON, Et son représentant, M. PASGAL, 3, rue Garnier, à NICE, Offrent grand choix et liste gratis de
VILLAS - CHATEAUX - FERMES - HOTELS
A vendre : Est, Sud-Est, Centre, Sud-Ouest, Midi, et notamment **Côte d'Azur** et **Pyrénées**.

DIX FRANCS par jour et 2 pour 100 de commission sont donnés à personnes visitant la clientèle demi-gros pour placement de produits alimentaires et sucre. **CHASTAN, 4, Traverse Chape, MARSEILLE.**

LOYERS Commission arbitrale, **INDEMNITÉ 50 %**. Prorogation. Congé, Formalités, Renseignem. **Borcy**, 32, rue Ste-Colombe.

POLICE Gle PRIVÉE TOUTES MISSIONS (France, Etranger), 24, r. Rohan, Bdx.

FABRICATION DE DENTIERS tous Systèmes de Prix modérés **RÉPARATIONS** en 3 h. Travail irréprochable Adaptation parfaite
EXTRACTIONS SANS DOULEUR
CLINIQUE DENTAIRE MODERNE 14 bis, p. des Gds-Hommes **BORDEAUX**
Un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté est attaché à la Clinique
MÊME DIRECTION QU'AVANT GUERRE

606 MALADIES DU SANG Analyses du Sang, Rhumatisme, Névralgie, Eczéma, 10, r. Margaux, t. l. matins.

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Rétrécissements, Cystite, Prostatites, etc. **INSTITUT SEROTHERAPIQUE du SUD-OUEST** 23, Cours de l'Intendance, Bordeaux.

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Adresse : **TEINTURE IDÉALE**, 55, place de la République, LYON

POUR AVOIR UN BON SOMMEIL

— Pourquoi cet homme dort-il si bien ?
— C'est que, pour bien dormir, il faut avoir une bonne digestion.
— Pour avoir une bonne digestion, il faut prendre du CHARBON DE BELLOC. C'est ce qu'il fait. Faites comme lui.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

Les Maux d'Estomac

Tous ceux qui souffrent de l'estomac, du foie, des reins, des intestins peuvent dès aujourd'hui même mettre un terme définitif à toutes leurs souffrances, manger avec goût, manger avec plaisir et digérer facilement n'importe quel aliment.

Les Poudres de Cock, c'est le seul remède pour guérir très rapidement et radicalement les gastrites, les dyspepsies, les gastralgies, les dilatations, entérites, gastro-entérites, toutes les affections du foie et des intestins. C'est le seul bon tonique et désinfectant des voies gastro-intestinales, aussi les Poudres de Cock suppriment pour ainsi dire instantanément les lourdeurs, renvois, éructations, pesanteurs, aigreurs, gonflements, ballonnements, fermentation, crampes, coliques, nausées, maux de cœur, vomissements, indigestions, maux de tête, migraines, insomnies, etc., etc. Avec les Poudres de Cock on éprouve aussitôt un sentiment de calme de bien-être et de satisfaction, on sent la vie renaître et reparaître la bonne humeur. C'est la santé qui revient. Un seul cachet de Poudres de Cock suffit généralement pour digérer le repas le plus lourd et vaincre la plus forte indigestion. Une seule boîte de Poudres de Cock suffit pour bien guérir la maladie d'estomac la plus redoutable. C'est réellement un remède unique.

Ne venez donc plus dire que vous souffrez de l'estomac, que vous ne digérez pas, on vous répondra : c'est votre faute, vous n'avez qu'à prendre les Poudres de Cock. 4 fr. 60 la boîte dans toutes les pharmacies.

POUR AVOIR UN BON SOMMEIL

— Pourquoi cet homme dort-il si bien ?
— C'est que, pour bien dormir, il faut avoir une bonne digestion.
— Pour avoir une bonne digestion, il faut prendre du CHARBON DE BELLOC. C'est ce qu'il fait. Faites comme lui.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

VOUS ÉVITEREZ VOUS SOULAGEREZ VOUS GUÉRIREZ INFAILLIBLEMENT l'ASTHME et la TOUX

AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron

Cette tisane, absolument **SANS RIVALES**, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le ***FROID***, la ***PLUIE***, le ***BROUILLARD***. ***SUPÉRIEURE*** comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
" La Tisane RAOUL MATET "
joint à ses qualités exceptionnelles ***UN GOUT EXQUIS***.
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
La Boîte, 3f chez tous les pharmaciens (impôt compris) ; par poste, 3f 35
Dépôt : Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, 9 Bordeaux

HORLOGERIE DE LA MARINE
31, rue Esprit-des-Lois
BORDEAUX (Gd-Théâtre)
CHRONOMÈTRES ET MONTRES en tous genres
RÉPARATIONS SOIGNÉES GARANTIES

SAVON blanc Le Kaki, postal 10 k. 24f fco ; 5 post. 115f c. rembt. Loisel, fabt, Marseille.

HUILE D'OLIVE PURE, TABLE doux..... 63f, COMESTIBLE .... 60f, postal 10 lit. franco contre remb.

SAVON CUIT SUP. 72 %. 41f, CUIT EXT. 60 %. 38f, DE MÉNAGE.... 28f postal 10 k. franco contre remb. REPRÉSENTANTS DEMANDÉS. ROMAN ET AMOULRIC, propr., à SALON (B.-du-R.).

REPRÉSENTANTS demandés par importante maison huiles et savons. J. CREISSON FILS, SALON (B.-du-R.). Prix modérés. Demander tarif.

Envoie franco liste de 1,500 **PROPRIÉTÉS**, villas, châtx, domaines à vendre. BOISSELOT, rue du Rocher, 56, Paris.

HUILERIE SAVONNERIE demande représentants. Auguste FLOTTE, à SALON.

EMPLOIS vacants toutes professions, France, colonies, étranger. Ecrire Rapid-Presse, 19, rue Cail, 19, PARIS.

A VENDRE grande épicerie à Angoulême, 300,000f d'aff. par an. Propriété à 10 kil. Angoulême, 170 hect., convt à cult. céréales, 180,000f ; propriété 48 h., prés 12, bois 12, vignobles ; 80,000f. Ecr. Moreau, 34 bis, r. du Soleil, Angoulême.

JEUNE HOMME sérieux, intelligent, instruit, dem. situation dans affaire industrielle ou commerciale, avec ou sans apport personnel. Ne faire offre que pr affaire impte et sérieuse. Ecrire : Mathieu, chez M. Salomon, 19, r. de la Cité, Périgueux

MACHINES A ECRIRE
REMINGTON UNDERWOOD ROYAL, etc. vendues avec garanties.
LOCATION — RÉPARATIONS
52 INTER-OFFICE all. Tourny. Tél. 9.61. **52**

A V. tableaux signés Smith, Tournès, de La Rocca, Bopp, du Pont ; joli trumeau, salon style L. XVI. S'adr. 81, c. St-Médard, 81, jusqu'à 3 heures.

Ancienne Quincaillerie A. CLAVÉ — AMERICAN HARDWARE
3, rue Condillac (cours de l'Intendance, près le Théâtre-Français). | BALAIS Américains " O-Cedar Mop ", 12 fr.

SAVON blanc, post. 10 k., 24f ; 5 post., 115f, fco gare rbt. Savonrie Rio-Tinto, Marseille

On demande bons charpentiers. Travail assuré p. très longue périodes. S'ad. MM. J. et C. Hersent, L'Isle-Jourdain (Vienne).

VINS
Maison ancne demde agents sérieux pr placement vins à clientèle bourgse hôtels, restaurants. Gabriel VENTAJOU, Béziers, Hlt.

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. **PETIT**, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

ECOLE DE COMMERCE
20, cours de la Somme, Bordeaux
STÉNO-DACTYLO, ANGLAIS COMPTABILITÉ, placement gratuit **Cours jour, soir** et pt correspce.

Accessoires divers
Pour carrosseries automobiles H. DESTÉPHEN
125, r. du P.-Gallien, Bx. Tél. 27.92

A V. FIL DE FER recuit n° 14. Fil galvanisé pour vigne. Ecr. Lancin, Ag. Havas, Bdx.

ACHETE CHER VIEUX
DENTIERS même **BRISÉS**
BEAU, 31, r. Esprit-des-Lois, Bx.

ON DEMANDE : 1° Jeunes gens 16-17 ans pour apprendre coupe corset, rétribués de suite ; 2° Bons coupeurs traceurs connaissant machine à couper, ayant travaillé lingerie, confection, etc. — CORSETS « LE FUREF », 132, cours Victor-Hugo, 132, Bordx.

ÉLECTRICITÉ dans toutes ses applications, installations, réparations, REBOBINAGES COMPLETS Maye, 238, rue Ste-Catherine, Bx.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
36 à 38, boulevard George V

MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Sur *100 Femmes*, il y en a *90* qui sont atteintes de *Tumeurs, Polypes, Fibromes* et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les *Hémorragies* et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La FEMME se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme** : *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du* **RETOUR D'AGE**, *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIÉNITINE des DAMES** (2 fr. 50 la boîte, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt, total 2 fr. 80.)

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 + impôt 0 fr. 60, total : 6 fr. ; franco gare 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr. franco contre mandat-poste adressé à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant Renseignements gratis

COMMERÇANTS, VITICULTEURS, INDUSTRIELS !

qui désirez faire connaître vos produits dans la région de l'Ouest, vous n'avez pas, pour cela, de plus sûr intermédiaire que

l'" OUEST-ÉCLAIR "

le journal le plus répandu de la Bretagne, de la Normandie et du Maine.
RENNES - 38, rue du Pré-Botté - RENNES